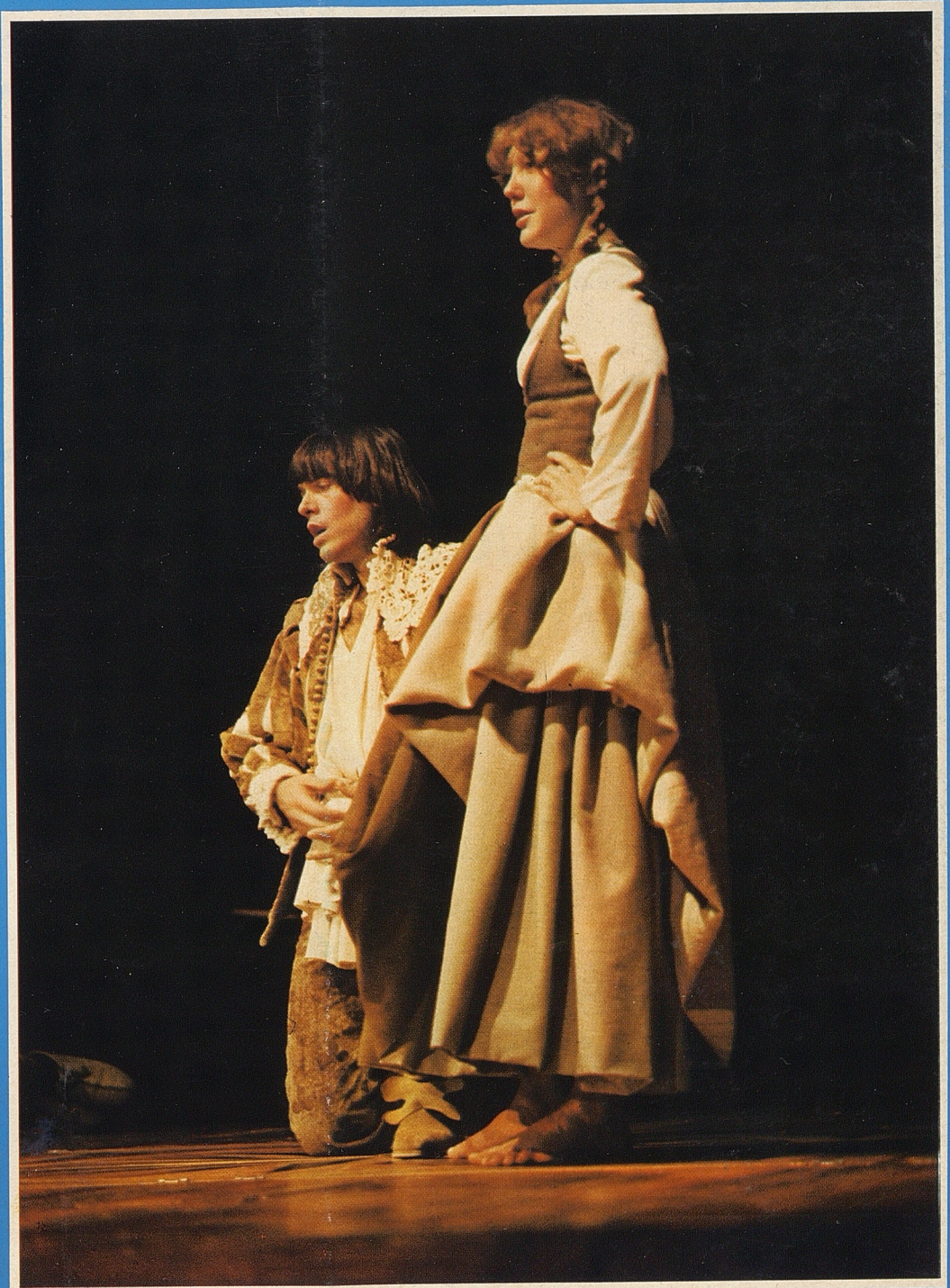




**bulletin municipal**

# SAINT-CLOUD

semaine culturelle :  
extrait du  
« DOM JUAN »  
de Molière



**n°148**  
**decembre**  
**1977**



siège social mairie de saint-cloud

**Favorisez de vos achats**

les commerçants

membres de l'association

**Ils se sont groupés**

**pour mieux vous servir**

**PIERRE**

CHEMISIER-TAILLEUR

90, boulevard de la République

Tél. : 602 53.15

**LES GRANDES MARQUES**

les meilleurs prix

**service retouche**

adaptation et modification de tous vêtements

galerie roque

*Maréchal*

aquarelles récentes

**jusqu'au 31 décembre**

66, boulevard raspail, paris 6<sup>e</sup>

Tél. 548 47.32

DE 10 H 30 A 12 HEURES - 14 HEURES A 19 HEURES

SAUF LE LUNDI MATIN ET LE DIMANCHE

# Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

Les crédits immobiliers à 6 %  
ne courent pas les rues

Les placements jusqu'à 8,70 % nets d'impôts (taux actuariel)  
ne courent pas les rues non plus

 **CREDIT LYONNAIS**  
l'autre façon d'être une banque

**C D :** 8, rue Dailly

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 **SANS INTERRUPTION**

**S B :** 98, boulevard de la République

du mardi au vendredi de 10 h 15 à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

## Philips

nous a choisis

*Pour notre compétence  
technique*

*Pour le sérieux de notre  
service après-vente*

*Pour la qualité de notre  
accueil*

*Pour notre sens des  
responsabilités*

## Jean LECLERC

42, bd de la République SAINT-CLOUD

Tél. 602 66.55

nous avons choisi

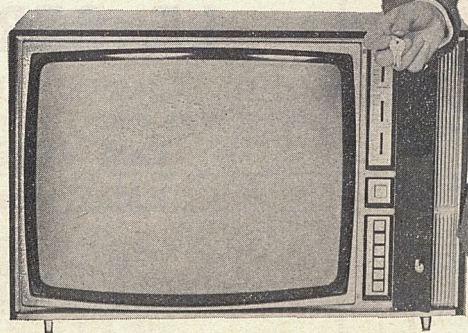
## Philips

*Pour ses techniques  
de pointe*

*Pour l'étendue de  
sa gamme*

*Pour la qualité de  
son assistance*

*Parce que c'est  
la 1<sup>re</sup> marque*



**Philips**  
Vous connaissez

Saint-Cloud - Tapisserie - Décoration

## J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune - Tél. 771 80.88

TENTURES MURALES, VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES  
REVETEMENTS DE SOL  
GRAND CHOIX DE MOQUETTES  
TOUTE LA DECORATION INTERIEURE

## ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

## ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

## s.a.r.l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL  
INSTALLATIONS SANITAIRES

## Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

## Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs



### Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie  
FNAIM

## PAT-LAURE

MODELES COLLECTIONS DE L'ANNEE A 50 %  
OCCASION COUTURE : DEPOT - VENTE ACHAT

9, rue de Montretout, SAINT-CLOUD Tél. 602 95.47

## AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL A. THUINET

160, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 61.01

COURS DE CODE AUDIO-VISUEL

Nous prenons et ramenons à domicile

## B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Diners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

## PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

## LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel

P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

# ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur  
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD  
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

## CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR - saint-cloud

Conventionné avec les  
Caisses d'assurance maladie,  
l'ensemble des Mutuelles Chirurgicales,  
le Ministère des Anciens Combattants, etc.

Tél. 602 70.72

16, rue Pasteur

Restaurant

## Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE  
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre  
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez  
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36  
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



## G. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch 92210 SAINT-CLOUD  
☎ 602 48.71

Ne perdez plus votre temps !  
CHAUSSEZ-vous « Arbelle » à Saint-Cloud

**R. CHLISTEUR**

101, avenue Foch - 771 87.22

# HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

## VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE  
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine  
est confiée à un chef de classe  
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30  
Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

## Entreprise CIRASSE

fondée à Saint-Cloud  
en 1830

P. Herteman - Gérant

PLOMBERIE  
COUVERTURE  
CHAUFFAGE  
ELECTRICITE

72, rue Royale

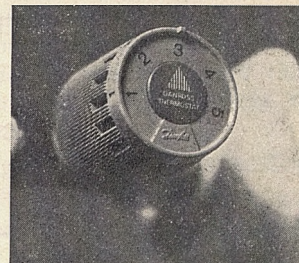
602 41.49

Tout l'Equipement  
Technique pour  
l'amélioration des  
logements anciens



Membre du G.R.E.T.I.C.A.  
Dossiers A.N.A.H.  
et crédits

Economisez  
jusqu'à 20 %  
de votre budget  
chauffage en  
faisant installer  
des thermostats  
de radiateurs  
Danfoss



Quelle que soit votre installation de chauffage, au fuel ou au gaz, neuve ou ancienne, la pose sur chaque radiateur d'un robinet thermostatique, vous assurera une température individuelle pièce par pièce. Consultez-nous. Devis gratuit. Pose rapide.

**Danfoss**

# sommaire

LE PROPOS DU MAIRE .....	5
LA VIE MUNICIPALE .....	6, 7
— Compte rendu du quartier n° 1	
— Commission Extra-Municipale d'Urbanisme	
LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE .....	8
URBANISME .....	9 à 12
— La ZAC - Centre Commercial Foch-Montretout	
— Rénovation du Quartier du Centre	
LES MANIFESTATIONS COMMUNALES .....	13 à 16
— Hôpital de Saint-Cloud : Service des Urgences modernisé	
— Inauguration de la ligne électrifiée Paris-Versailles	
— Visite des chantiers	
LA VIE CULTURELLE .....	17 à 23
— La Semaine Culturelle : un succès manifeste	
— Les origines de la Fête de Saint-Cloud	
CENTRES DE VACANCES - CLASSES TRANSPLANTEES .....	24, 25, 26
BUREAU D'AIDE SOCIALE .....	27
— Les vacances du Troisième Age à Kairon-sur-Mer	
VIE DES ASSOCIATIONS .....	29 à 31
INFORMATIONS PRATIQUES .....	32 à 36
— Sociales, Scolaires, Générales	
CONSEIL MUNICIPAL .....	37 à 39
— Séance du 22 septembre	
ETAT-CIVIL .....	40

## BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de Vente du Bulletin		Avec Envoi Postal (*)
— Au Numéro .....	2 F	4 F
— Abonnement Annuel (5 N°) .....	10 F	20 F

(\*) Frais d'expédition : 1,85 F le Numéro - Tarif P.T.T. septembre 1977

Paiement par Chèque Bancaire libellé au nom de M. le Receveur Principal de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

**LA PUBLICITE EST EXCLUSIVEMENT REÇUE A LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD au 602 70.40 Poste 37**

Directeur Gérant : Jean-Pierre FOURCADE

Imprimerie GELBARD - Paris



## LE PROPOS DU MAIRE

Après une rentrée scolaire sans histoire, après une semaine culturelle dont le succès a été manifeste tant par la qualité des spectacles que par le nombre élevé des participants, le moment est venu de faire un effort de réflexion sur les perspectives d'évolution de notre ville.

De 1973 à 1977, le premier plan quinquennal d'équipements collectifs a permis d'engager de nombreuses opérations d'acquisition, d'aménagement et de restructuration pour un montant de 52 300 000 F.

De 1978 à 1982, le deuxième plan quinquennal d'équipements collectifs va constituer notre charte de développement. Nous y réfléchissons depuis plusieurs mois. Il sera adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 15 décembre. La stabilité de la population de Saint-Cloud qui est à l'heure actuelle de 28 500 habitants et qui n'évoluera guère d'ici les prochaines années et l'ampleur des travaux déjà réalisés depuis 1973 nous permettront sans doute de diminuer quelque peu notre effort global d'équipement pour améliorer le fonctionnement de l'ensemble de nos équipements collectifs.

Il était souhaitable en 1971 de stopper le développement anarchique de la ville et d'engager un vaste programme d'équipements collectifs. Il nous paraît opportun aujourd'hui de poursuivre cet effort d'équipement mais de manière plus modérée et en l'accompagnant d'une amélioration de la qualité des services publics et d'un effort sensible d'animation dans tous les domaines.

Je sais que pour certains d'entre vous la réalisation de nouveaux équipements, la transformation de quelques quartiers, l'amélioration des conditions de circulation, le début de la rénovation du Centre paraissent porter atteinte au charme discret de la petite ville qu'ils ont connue.

Tout en comprenant ce sentiment, je dois préciser que les conditions de vie et d'habitat d'un certain nombre de nos concitoyens sont encore trop insuffisantes pour pouvoir s'abandonner aux joies égoïstes de la protection du cadre de vie ancien. Toute la difficulté de travail de l'équipe municipale que vous avez élue consiste à concilier la préservation de la qualité de vie des Clodoaldiens et l'amélioration des conditions d'existence des plus défavorisés.

Ayant désormais la possibilité de consacrer davantage de temps à la gestion de Saint-Cloud, je souhaite que vous m'aidiez à réaliser cette conciliation.

Votre participation à toutes les instances clodoaldiennes est donc plus que jamais indispensable.

*J.-P. Fourcade*

J.-P. FOURCADE

# VIE MUNICIPALE

## Comité de quartier N° 1 " COUTUREAU- REPUBLIQUE "

ANIME PAR M. GUAY

Le Comité s'est déroulé le 6 octobre au Centre Aéré de la rue Gounod.

Après avoir remercié M. FOURCADE, les membres du Conseil Municipal et l'assistance, M. GUAY a précisé les nouvelles frontières du quartier « Coutureau-République » et présenté les nouveaux venus :

- A la Mairie :  
M. LAURENT, Secrétaire Général, M. GROSJEAN, Directeur des Services Techniques.
- A Saint-Cloud :  
M. ORSINI, Commissaire de Police, M. FLAMENT, Chef des Pompiers.

Il a ensuite énuméré la liste des travaux sollicités lors du précédent Comité et effectués depuis :

- Aménagement du carrefour Arme-gaud-Coutureau, réfection partielle du boulevard de la République, pose d'un portail au Centre Aéré, construction de courts de tennis, volley et hand-ball au C.E.S.

### VOIRIE :

Quelques travaux de réfection sont demandés boulevard de la République. Les trottoirs présentent un aspect d'abandon et un profil en courbe dangereux au niveau de l'Hôtel Henri IV causé par le stationnement des voitures sur la chaussée.

### ESTHETIQUE DE LA VILLE :

La passerelle permettant l'accès au Parc de Saint-Cloud mériterait une réfection totale. M. FOURCADE précise que la ville doit procéder, dans un premier temps, à une remise en état provisoire.

La reconstruction intégrale est prévue pour 1980.

### GRANDS TRAVAUX :

Où en est le Centre Commercial Foch-République ?

M. CUNY fait un historique auquel M. FOURCADE apporte des précisions.

D'autres questions ont ensuite été abordées :

— uniformisation de la réglementation des taxis ;

— augmentation des impôts locaux : elle ne devrait pas excéder 15% (elle peut aller jusqu'à 25% uniquement dans certains cas de modification des bases d'impositions) ;

— rétablissement de l'éclairage du parking du marché.

## M. LAURENT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire Général de la Mairie de Saint-Cloud, M. LAURENT est né le 27 septembre 1940 à Plougourvest (Finistère-Nord). Il est marié et père de trois enfants.

Après son baccalauréat de Philosophie, il effectue une année de « Lettres Supérieures » au lycée de Brest, puis deux années de « Lettres Classiques » à la Faculté de Lettres de Rennes.

Il entre dans la fonction communale le 1<sup>er</sup> mars 1964 en qualité de Secrétaire Général de la Mairie de Saint-Thegonnec (Finistère), puis le 1<sup>er</sup> novembre 1965 à la Mairie de Landivisiau où il exercera jusqu'au 31 août 1976.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1976, il est nommé Secrétaire Général de la Ville de Pont-Audemer (Eure).



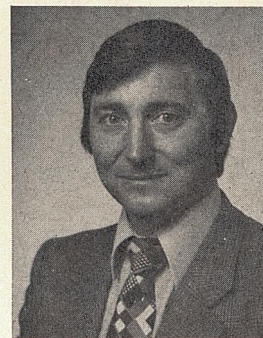
M. LAURENT exerce des responsabilités au sein du « SYNDICAT NATIONAL DES SECRETAIRES GENERAUX DES VILLES DE FRANCE » et vient d'être élu Vice-Président National de cette organisation.

## M. GROSJEAN DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

M. GROSJEAN est né le 20 avril 1940 à Valleroy-le-Sec. Il est marié et père de deux enfants.

Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, M. GROSJEAN exerce ses fonctions dans la Région Parisienne depuis janvier 1966 (notamment au Ministère de l'Equipement).

Il est détaché à Saint-Cloud en qualité de Directeur des Services Techniques depuis le 16 septembre 1977.



### INFORMATIONS TELEPHONEES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

Un numéro de téléphone

**602 09.01**

24 heures sur 24



# Commission Extra-Municipale d'Urbanisme

« ELARGISSEMENT DE LA RUE DE LA PORTE-JAUNE »

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 1977

La commission s'est réunie sous la présidence de M. CUNY. Tous les membres étaient présents sauf deux représentés à titre exceptionnel et deux excusés. Assistaient également à la réunion Mmes FAUQUENOT et OLIVIER, déléguées de quartier.

## ORDRE DU JOUR

— Examen d'une proposition de couverture de la voie ferrée Puteaux-Issy Plaine entre le pont Sénard et le passage à niveau situé près de l'Eglise artisan Saint-Joseph.

— Elargissement des rues de la Porte-Jaune et du Camp-Canadien (suite).  
Après avoir invité les membres qui ne l'avaient pas encore fait, à proposer leur suppléant, M. CUNY passe la parole à M. SOKOL, architecte urbaniste, qui présente le premier point de l'ordre du jour.

### I. - COUVERTURE DE LA VOIE FERREE PUTEAUX-ISSY PLAINE ENTRE LE PONT SENARD ET LE PASSAGE A NIVEAU SAINT-JOSEPH :

#### 1) Buts recherchés :

— franchir la voie ferrée par un pont faisant partie de la couverture, en faisant ainsi disparaître les inconvénients du passage à niveau et la coupure entre deux quartiers ;

— absorber le stationnement anarchique des autos appartenant au personnel des entreprises voisines par la création de 350 places de parking ;

— supprimer le bruit du train qui se fera entendre davantage lorsque la voie sera plus fréquentée ;

— créer 95 logements (45 sociaux, 50 privés) avec parkings s'ajoutant aux 350 visés ci-dessus ;

— rénover le logement des riverains du bas.

#### 2) Le projet :

— au-dessus du gabarit de la voie ferrée est construit un étage complet de parkings ;

— au-dessus de cet étage, il y a des maisons individuelles contiguës s'ouvrant sur des patios et sur la périphérie ;

— au-dessus de ces maisons, il y a des terrasses-jardins.

Le tout ne dépasserait guère le niveau de l'avenue de Lattre-de-Tassigny.

Une deuxième phase, du pont Sénard à la Gare des Coteaux permettrait d'abriter des équipements collectifs (stationne-

ment, écoles, terrains de sport, etc.).

#### Procédure :

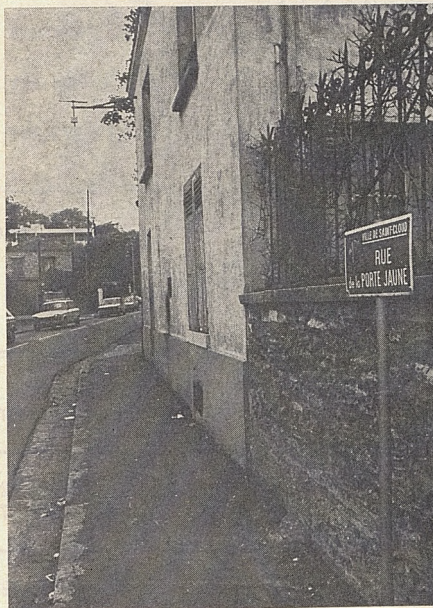
— soit modifier le POS (délai d'environ 3 ans) ;

— soit créer dès maintenant une ZAC sur l'ensemble concerné.

#### Frais :

L'opération ne coûterait rien à la Ville.

#### La discussion est ouverte :



Le souhait de réduire l'emprise, maintenir la piste cyclable et le terre-plein central

Mme OLIVIER rappelle que le projet a été brièvement exposé en comité de quartier et que les premières réactions ont été défavorables.

Les principales remarques peuvent être ainsi résumées :

— les avantages du projet sont incontestables ; cependant le problème des parkings se posera-t-il dans les mêmes termes lorsque celui des transports en commun aura été réglé ?

— ces parkings supplémentaires seront-ils bien utilisés ?

— le projet n'entraînera-t-il pas une augmentation intempestive de la circulation lorsque le franchissement de la voie aura été ainsi facilité ?

— les candidats aux logements afflueront-ils lorsqu'ils prendront conscience qu'un train circule sous leur cave, même si, comme le souligne M. SOKOL, les logements sont à 5 mètres du bois ?

— le bruit du train est-il si gênant ? N'est-il pas plus désagréable de contempler un parking en face de chez soi ?

— faut-il supprimer un espace vert existant, même s'il n'est guère esthétique, pour le remplacer par des constructions et parkings et un espace vert sur 30 cm de terre ?

En conclusion, la commission d'urbanisme est opposée à la construction de logements à cet emplacement. Par contre, l'aménagement du parking dont le toit pourrait être aménagé en espace vert permettrait de supprimer la coupure du quartier par la voie ferrée et améliorerait l'environnement. Un tel projet ne pourrait être financièrement équilibré et demanderait une subvention importante de la ville.

### II. - ELARGISSEMENT DES RUES DE LA PORTE-JAUNE ET DU CAMP-CANADIEN (suite)

Au cours de la précédente réunion, M. CUNY avait demandé au Groupe d'Etudes Promotion (GEP) à la Direction Départementale de l'Équipement :

— d'étudier les incidences d'une réduction de l'emprise sur l'étendue des expropriations et sur le trafic ;

— de présenter un plan schématique montrant comment une liaison pourrait être prolongée en direction de Versailles et de faire connaître si l'ancien projet de liaison interdépartementale Ouest était ou non abandonné.

**Sur le premier point :** M. de VERCLOS, de la Direction Départementale de l'Équipement précise qu'une réduction à 24 mètres de l'emprise sur Saint-Cloud et sur Garches, au lieu de 25 à 35 mètres, conduirait à la suppression de 87 bâtiments et au départ de 68 foyers au lieu de respectivement 104 et 80. Cette réduction entraînerait d'autre part la suppression de la piste cyclable, des pistes d'autobus et de quelques plantations.

Il ressort du débat qui s'ouvre que la majorité de la commission souhaiterait dans toute la mesure du possible une certaine réduction de l'emprise, le maintien de la piste cyclable et du terre-plein central. Il est convenu enfin que serait mise à l'étude une modulation des emprises, afin d'éviter au maximum les démolitions tout en maintenant la piste cyclable et le terre-plein central.

Sur le phasage de l'opération, il a été jugé souhaitable d'aménager les carrefours avant d'entreprendre l'opération.

**Sur le deuxième point :** L'Équipement confirme que le projet de LIO est abandonné et présente un plan de liaison éventuelle sur Versailles qui n'exigerait pas le sacrifice d'arbres dans le parc.

M. LEFORT des YLOUSES, Rapporteur

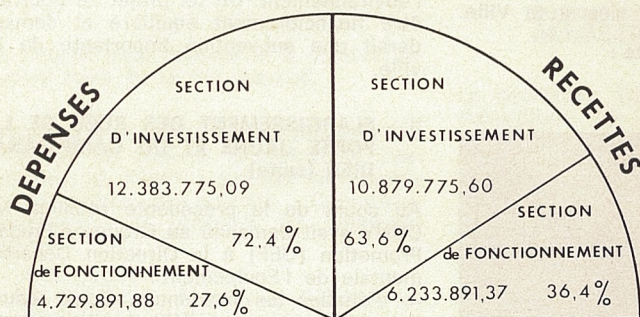
# Le budget supplémentaire de 1977

## Recettes

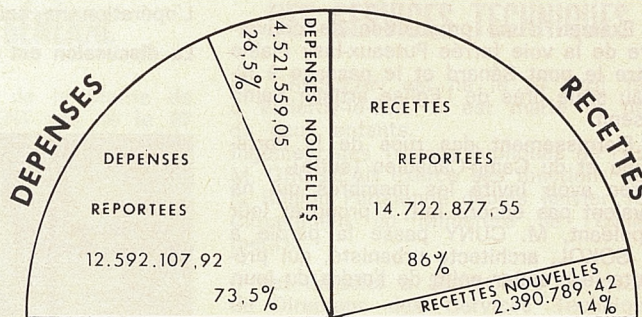
Le budget supplémentaire de 1977 est nettement inférieur à celui de 1976 (-13%). Il s'établit à : 20 701 610,46 F en mouvements budgétaires, soit : 12 383 775,09 F pour la section d'Investissement et 8 317 835,37 F pour la section de Fonctionnement. L'ensemble du budget de 1977 (budget primitif + budget sup-

En ce qui concerne les recettes, la part la plus importante provient de l'excédent global reporté du compte administratif de 1976 : 12 215 379,55 F. A cet excédent s'ajoutent les recettes non encore encaissées en 1976, mais reportées en 1977 : 2 507 498 F. Les recettes nouvelles interviennent pour : 2 390 789,42 F.

Ce complément important de recettes résulte, d'une part, d'une attribution supplémentaire du versement représentatif de la taxe sur les salaires (1 105 579,42 F), d'autre part, d'un complément de subvention compensatrice des exonérations pour constructions neuves (474 313 F).



MOUVEMENTS REELS



MOUVEMENTS REELS

plémentaire) n'est en augmentation que de 1,8% par rapport au budget de 1976. En ne tenant compte que du budget principal et en n'examinant que les mouvements réels, le montant des dépenses et des recettes s'élève à : 17 113 666,97 F.

## Dépenses

En ce qui concerne les dépenses : 12 592 107,92 F représentant les dépenses reportées du compte administratif de 1976 et 4 521 559,05 F les dépenses nouvelles.

La section de Fonctionnement a bénéficié d'une somme de 2 484 469,88 F pour dépenses nouvelles. Il faut noter l'importance donnée aux crédits d'entretien, notamment pour les bâtiments (+ 450 000 F) et la voire communale (+ 607 000 F).

I. - DEPENSES	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total
Reports 1976 .....	10 346 685,92	2 245 422,00	12 592 107,92
Dépenses nouvelles .	2 037 089,17	2 484 469,88	4 521 559,05
	12 383 775,09	4 729 891,88	17 113 666,97
II. - RECETTES			
Reports 1976 .....	10 354 678,60	4 368 198,95	14 722 877,55
Recette nouvelles ...	525 097,00	1 865 692,42	2 390 789,42
	10 878 775,60	6 233 891,37	17 113 666,97

## Dotation au plan d'équipement

Une somme de 2 140 000 F a été affectée à la section d'Investissement pour compléter la 5<sup>e</sup> tranche du Plan Quinquennal d'Équipement.

Ce premier Plan Quinquennal a ainsi reçu, en cinq années (budgets 1973 à 1977) 52,3 millions de francs.

# URBANISME

## La ZAC

### « centre commercial Foch-République »

Par jugement en date du 12 juillet 1977, notifié fin septembre, le Tribunal Administratif de Paris a annulé l'Arrêté Préfectoral du 12 août 1976 portant création de la « ZAC Foch-République » et par voie de conséquence, comme dépourvu de base légale :

- l'Arrêté Préfectoral du 27 octobre 1976, approuvant le dossier de réalisation de ZAC,
- et l'Arrêté Préfectoral du 28 octobre 1976, accordant le permis de construire.

Une fois de plus, le projet de réalisation d'un Centre Commercial à Montretout est remis en question. Rappelons les faits.

#### NECESSITE D'UN CENTRE COMMERCIAL SUR LE PLATEAU

Point n'est besoin d'épiloguer sur l'insuffisance de l'équipement commercial de Saint-Cloud.

Peu après son entrée en fonction, dès 1971, la Municipalité confiait à la S.E.G.E.C.E. (Société d'Etudes et de Gestion de Centres d'Equipements) une étude visant à améliorer cet équipement pour donner satisfaction aux habitants de Saint-Cloud et éviter ainsi l'évasion commerciale principalement vers Suresnes, Vaucresson et Parly II.

Les résultats de l'enquête, remise en 1972 faisaient ressortir, compte tenu de la configuration de la ville et des commerces existants, la nécessité de la création de 3 pôles d'attraction commerciale :

- un dans la vieille ville, projet repris dans la Rénovation du Centre-Ville ;
- un sur le plateau de Montretout ;
- un troisième, moins important, aux Coiteaux, vers la rue de Longchamp.

Aussi la Municipalité envisagea-t-elle d'un œil favorable le projet de réalisation par un organisme privé d'un tel Centre Commercial, au carrefour Foch-République. Les commerçants, intéressés par ce projet, se constituaient en GIE le 31 janvier 1975.

#### PREMIER PROJET : OPERATION PRIVEE

Un premier permis de construire est déposé et transmis avec avis favorable. Il est accordé par le Préfet le 22 juillet 1975. Il comprend :

- un super-marché à dominante alimentaire, avec un ensemble de restauration ;
- une vingtaine de commerçants spécialisés ;

- un ensemble de surfaces para-commerciales ;
- des réserves non intégrées et des locaux techniques en sous-sol ;
- un parking de 245 places ;
- sans compter les espaces réservés à la circulation et à la verdure.

Il suscite aussitôt de vives réactions de quelques habitants, en particulier de quatre riverains qui déposent un recours auprès du Tribunal Administratif de Paris qui, le 1<sup>er</sup> décembre 1975, considérant que « l'un au moins des moyens présentés par les requérants présente un caractère sérieux et est de nature à entraîner une situation irréversible », décide qu'il est sursis à l'exécution des travaux.

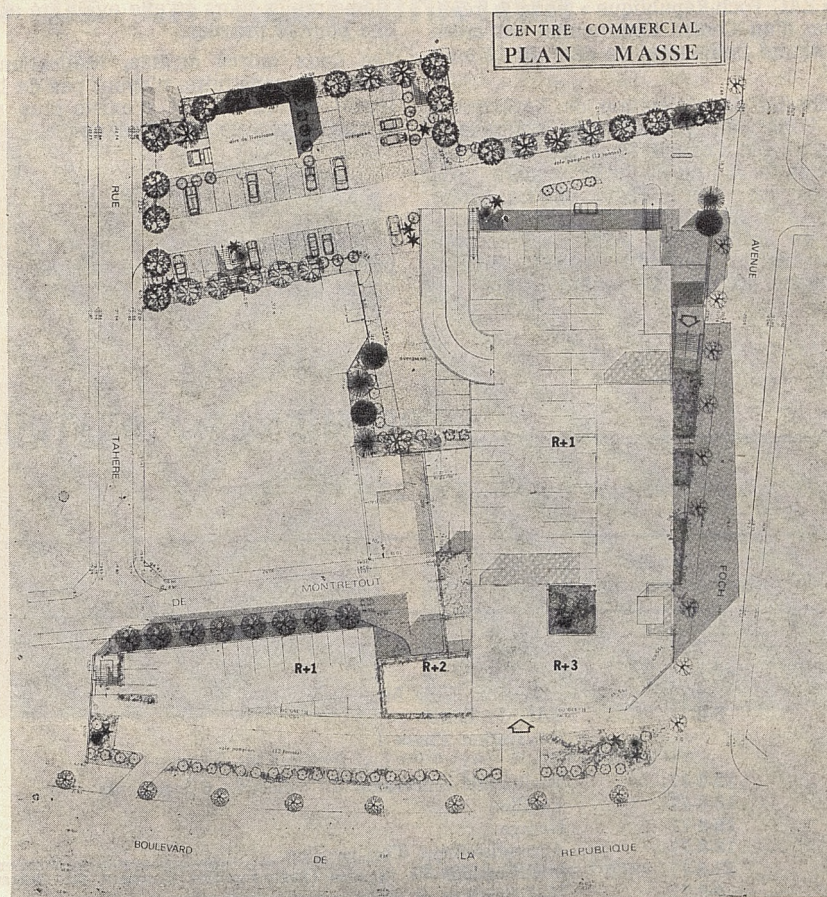
A noter que le projet intègre une partie de la rue de Montretout ; le Conseil Mu-

nicipal, dans ses séances du 24 avril 1975 et du 30 octobre 1975, procède au déclassement partiel, puis à l'autorisation d'aliéner, de cette voie.

#### DEUXIEME PROJET : LA ZAC FOCH-REPUBLIQUE

Des modifications sont apportées par les promoteurs au projet initial, afin de donner satisfaction aux riverains et arriver à une meilleure intégration du Centre Commercial dans l'environnement.

Le nouveau projet, en conservant son économie générale, se distingue du premier en particulier par une diminution notable de la hauteur de l'édifice, par une plus grande place faite aux plantations tant sur dalles qu'en pleine terre



Plan de la ZAC « Centre Commercial Foch-République »

et par une meilleure présentation architecturale.

Il est repris dans le cadre d'une ZAC afin d'éviter les problèmes posés par l'interprétation du plan d'occupation des sols. Ce nouveau projet, présenté à la population dans une réunion publique le 20 avril 1976, est adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 22 avril.

Il est soumis à l'approbation préfectorale, ainsi qu'un nouveau permis de construire (voir Bulletin Municipal n° 142 - Juin 1976).

La « ZAC Foch-République » pour la réalisation d'un Centre Commercial est créée par Arrêté Préfectoral en date du 12 août 1976.

Le dossier de réalisation de ZAC, qui a fait l'objet de précisions et d'améliorations par le Conseil Municipal dans ses séances du 4 juin et du 14 octobre 1976, est approuvé par le Préfet par un Arrêté en date du 27 octobre 1976, et le 28 octobre, un autre arrêté préfectoral accorde le permis de construire (voir le Bulletin Municipal n° 144 - Décembre 1976).

Deux des riverains ne s'estiment toujours pas satisfaits de ce nouveau projet et déposent une nouvelle requête, les 12 octobre 1976 et 20 janvier 1977, pour obtenir un sursis à l'exécution auprès du Tribunal Administratif de Paris, et l'annulation des trois arrêtés de création de ZAC, de réalisation de ZAC et de permis de construire. Le Tribunal vient de donner raison aux plaignants et l'arrêté préfectoral de création de ZAC est annulé pour incompétence et vice de forme, l'autorisation du Préfet de Région n'ayant pas été expressément sollicitée pour le deuxième projet, alors qu'elle avait été accordée pour le premier.

Les deux autres arrêtés, réalisation et permis de construire, n'ayant pas de base légale, puisque la ZAC n'existe plus, sont annulés par voie de conséquence.

✱

Il appartient maintenant au G.I.E., propriétaire des terrains, d'indiquer dans quelle direction il compte s'engager.

L'annulation de la ZAC rend de nouveau applicable le plan d'occupation des sols.

Le G.I.E. peut donc :

- soit conserver le terrain en réserve foncière ;
- soit construire des logements ;
- soit construire un centre commercial de superficie réduite.

C'est bien entendu cette dernière solution qui a la préférence de la Municipalité ; mais est-elle réalisable ?

Une autre possibilité est envisageable : faire une enquête publique pour connaître l'avis de la population et modifier en conséquence le plan d'occupation des sols.

En tout état de cause je prendrais au cours des prochaines semaines les mesures conservatoires nécessaires afin de limiter la gêne occasionnée aux riverains par les terrains abandonnés.

J.-P. FOURCADE

## PERMIS DE CONSTRUIRE

*Permis de construire du 7-7-77 au 23-9-77 :*

Date de l'arrêté du permis de construire	Nature des travaux	Adresse du chantier
7-7-77	Pavillon	12, Parc de Montretout
19-7-77	Pavillon	9 bis, rue du Commandant-Lareinty
5-8-77	Extension Ecole Maternelle	Rue Michel-Salles
8-8-77	ZAC du Centre Rénovation Phase 1	Rue du Dr-Desfossez - Place de l'Eglise Place Charles-de-Gaulle - Rue Vauguoyon et rue Dailly
12-8-77	Modificatif concernant un collectif - 6 logements	21, rue Armengaud
16-8-77	Pavillon	46, avenue Alfred-Belmontet
16-8-77	Garage	106, rue Tahère
16-8-77	Agrandissement d'un pavillon	125, rue des Tennerolles
27-8-77	Modifications de façades (porte-fenêtres donnant sur terrasse)	6, rue Maurice-Ravel
6-9-77	Modifications et aménagements café-tabac	1, place Magenta
13-9-77	Aménagement des combles	5, place de l'Eglise
15-9-77	Petit collectif	3, rue Laval
15-9-77	Extension d'un pavillon	6, rue Alphonse-Moguez
20-9-77	Pavillon (2 logements)	86 bis, rue de Buzenval
23-9-77	Garage	14, avenue Alfred-Belmontet

*Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public, conformément à la circulaire du Ministre de l'Equipement, en date du 31-12-76, relative à la publicité des demandes de permis de construire.*

Date de dépôt	Nature des travaux	Adresse du chantier
25-7-77	Extension de l'Ecole Américaine	41, boulevard Pasteur
4-8-77	Extension d'un jardin d'hiver	58, avenue Bernard-Palissy
9-8-77	Modification de toiture	16, rue Dailly
11-8-77	Collectif 7 logements	26, rue Gounod
2-9-77	Aménagement et transformation magasin - atelier	11 et 17, rue Henri-Regnault
19-9-77	Extension d'un pavillon	29, rue Bucourt

# Rénovation du quartier du Centre

## A PROPOS DE LA RESTAURATION

### Rapports entre bailleurs et locataires

Loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948

Les propriétaires des immeubles à restaurer de la phase 1 (Ilot Dailly-Royale-Eglise-Desfossez) ont reçu notification des travaux qu'ils auraient à effectuer dans un délai de 3 ans.

Vis-à-vis des locataires, deux cas peuvent se présenter :

— ou bien les travaux n'exigent pas le départ provisoire des occupants, malgré une gêne certaine,

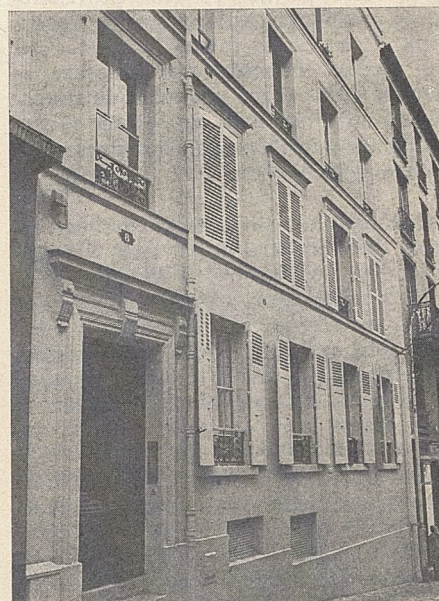
— ou bien ces travaux exigent un logement provisoire ou définitif. Le maintien dans les lieux est un droit du locataire.

#### LES CONGES :

Le propriétaire peut toutefois être amené à donner :

— soit un « congé de pure forme » dans le premier cas,

— soit un « congé de reprise pour travaux » dans le deuxième cas.



Un immeuble du quartier du Centre avant et après restauration

## PERMANENCES

L'immeuble du 17, rue Dailly où la SARER et le Logement Français avaient des permanences, sera démoli au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1978.

La **SARER** est installée :

13, rue du Docteur-Desfossez.

Elle reçoit sur rendez-vous à prendre au 766 51.68.

Le **LOGEMENT FRANÇAIS** est installé :

22, rue Royale.

Il reçoit tous les lundis et vendredis de 14 heures à 17 h 30 et sur rendez-vous à prendre au 225 90.51, 359 70.10.

De plus, un **CONSEIL JURIDIQUE** se tiendra à la disposition des habitants : tous les 3<sup>es</sup> samedis de chaque mois de 9 heures à 12 h 30 en Mairie de Saint-Cloud (Salle des Conseillers) et en cas d'urgence sur rendez-vous à prendre à la Mairie au 602 70.40 (poste 34).

#### Congé de pure forme :

Les locataires de logements anciens sont en général titulaires d'un bail ou d'une location verbale et pour éviter que ce droit ne bénéficie aux héritiers, il est d'usage que le propriétaire le fasse cesser en donnant congé par acte dit « congé de pure forme » ayant pour objet de transformer la qualité de locataire en celle d'occupant bénéficiaire du droit au maintien dans les lieux et en le plaçant ainsi sous le statut légal de la loi de 1948. Ces congés n'ont donc pas pour but d'évincer le locataire.

Pour remédier aux imprécisions de tels actes et éviter que les locataires concernés, souvent âgés et mal informés de leurs droits, ne se croient dans l'obligation d'avoir à quitter les lieux, l'article premier de la loi du 31 décembre 1975 prévoit que le congé doit notamment

préciser, à peine de nullité, qu'il n'impose pas en lui-même le départ du locataire.

#### **Congé pour reprise en vue d'effectuer des travaux :**

Aux termes des articles 11 et 12 de la loi de 1948, le droit au maintien dans les lieux n'est pas opposable au propriétaire qui a obtenu l'autorisation administrative soit de démolir l'immeuble pour reconstruire, soit d'effectuer des travaux ayant pour objet d'augmenter la surface habitable ou le confort de l'immeuble et qui rendent provisoirement inhabitable le logement de l'occupant. Il en est de même lorsqu'il s'agit de travaux imposés aux propriétaires dans le cadre d'une opération de restauration comprise dans un secteur sauvegardé ou dans un périmètre de restauration.

L'occupant est alors tenu d'évacuer les lieux dans un délai de six mois à compter de la notification du congé-préavis, mais il a droit soit à réintégrer les lieux après les travaux s'il n'a bénéficié pendant leur exécution que d'un relogement provisoire, soit à être relogé définitivement dans des conditions répondant à ses besoins.

Jusqu'à présent, le locataire mal informé par le propriétaire des conditions d'exécution des travaux et de ses droits, était souvent amené à accepter des propositions ne lui apportant aucune sécurité.

C'est dans le même esprit que le congé doit désormais préciser les motifs de la reprise du logement et reproduire les dispositions de loi donnant droit à réintégration ou à relogement.

#### **NOTIFICATION DES TRAVAUX AUX LOCATAIRES :**

La réalisation des travaux, soit qu'ils résultent d'une autorisation administrative (permis de construire ou autre), soit qu'ils résultent d'une simple mise aux normes d'habitabilité non soumise à approbation, est souvent à l'origine d'une mauvaise compréhension entre locataires et propriétaires pouvant aller jusqu'à des pressions.

Un préavis de trois mois doit être donné aux locataires. Ce préavis doit prendre une forme écrite et énoncer clairement la description des travaux, leurs conditions d'exécution, le montant du futur loyer et les conditions de relogement. Si

les conditions d'exécution des travaux ne sont pas conformes à celles prévues dans ce préavis, la juridiction d'instance peut être saisie.

Si le propriétaire a confié la restauration de son immeuble au « Logement Français », c'est cet organisme qui fait toutes ces formalités.

Si le propriétaire ne s'est pas assuré les services du « Logement Français », il lui appartient de faire faire lui-même ces notifications.

#### **LE RELOGEMENT :**

Lorsque les travaux de restauration exigent le départ de l'occupant, deux cas sont envisageables :

— le relogement provisoire, qui est le cas normal,

— le relogement définitif, qui est le cas exceptionnel.

Rappelons d'abord que l'article 7 de la Convention d'Aménagement du 21 avril 1975 prévoit que le relogement est de droit à l'intérieur du périmètre de ZAC.

#### **Le relogement provisoire :**

Le cas le plus simple est celui du relogement provisoire dans un autre appartement vide du même immeuble.

C'est la solution conseillée aux propriétaires et aux locataires chaque fois que cela s'avère possible.

C'est aussi la solution que la Mairie retiendra, en ne relogant provisoirement à l'extérieur d'un immeuble qu'une seule famille de cet immeuble, car il est bien évident que l'évacuation totale des immeubles restaurés aurait pour conséquence la saturation immédiate de l'immeuble de relogement.

Les locataires n'ont pas à signer de renonciation à leur droit de maintien dans les lieux, ou à leur droit de réintégration dans les lieux après travaux.

Il est prudent de consulter la Mairie (Service Rénovation) avant une décision de ce genre.

#### **Le relogement définitif :**

Dans le cadre de la restauration, le relogement définitif n'est envisagé que dans les cas :

— où la restructuration de l'immeuble impose le départ de certains occupants,

— ou bien lorsque le logement restauré ne correspond plus aux besoins de l'occupant et de sa famille.

Et, bien sûr, dans le cas de la rénovation, tous les occupants des immeubles démolis sont relogés dans le périmètre du Centre-Ville.

## **PHASAGE DE L'OPÉRATION**

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1977, un complément d'enquête socio-économique a eu lieu dans les îlots limités par :

- la rue de Rouen, la rue de la Libération et la place Deville,
- la rue de la Libération, la rue Gaston-Latouche et place du Pas.

Il en est résulté une interprétation selon laquelle le phasage allait être profondément modifié et que les formalités de rachat pourraient commencer dès l'année 1978 pour ces îlots.

Le phasage ne sera pas forcément modifié, en particulier rien n'est changé pour l'îlot Gaston-Latouche, Libération, Place du Pas, qui reste en phase 3 bis. La seule modification à l'étude est celle de la réalisation rapide de la partie Nord du bâtiment prévu dans l'îlot rue de la Libération, rue de Rouen, Place Deville.

Aucune décision n'est encore prise.

De toute façon, ce sont les propriétaires et locataires de ces immeubles qui seront les premiers informés.

# MANIFESTATIONS COMMUNALES

## MODERNISATION DE LA LIGNE PARIS-ST-CLOUD-VERSAILLES 23 minutes au lieu de 32

« Le train bleu » qui est entré en gare de Saint-Cloud le vendredi 30 octobre à 10 heures ne ressemblait pas tout à fait aux autres. D'abord parce qu'il avait été baptisé « train des Ministres », ensuite parce qu'il marquait l'inauguration officielle de la modernisation de la ligne rive droite Saint-Lazare-Versailles.



A Saint-Cloud, M. FOURCADE est sorti de la voiture officielle pour accueillir les Membres du Conseil Municipal

A son arrivée à quai, le Sénateur-Maire de Saint-Cloud, M. FOURCADE, est sorti

de la voiture, dans laquelle il était monté à la Gare Saint-Lazare, pour accueillir

les membres du Conseil Municipal et M. LAURENT, Secrétaire Général de la Mairie.

Les voitures officielles de ce « Saint-Lazare-Versailles » très particulier abritaient aussi des usagers hors du commun: M. Marcel CAVAILLE, Secrétaire d'Etat aux Transports auprès du Ministre de l'Equipement, M. I. WELTIKOVITCH, Vice-Président de la S.N.C.F., de MM. Lucien LANIER, Préfet d'Ile-de-France, Edouard BONNEFOUS, Sénateur des Yvelines, Ancien Ministre d'Etat, Michel GIRAUD, Président du Conseil Régional, et de nombreuses personnalités.

La rame « Z 2600 » s'arrêta à nouveau à Sèvres, Ville-d'Avray, Viroflay, Montreuil, permettant ainsi aux Maires et Conseillers Municipaux de prendre place.

Le Maire de Versailles, M. DAMIEN, déclara un peu plus tard à l'Hôtel de Ville: « C'est une grande joie pour nous d'accueillir à Versailles le Ministre des Transports et les représentants de la S.N.C.F., car Versailles n'est ce qu'elle est que grâce aux transports qui la relie à la capitale. Et nous avons la chance de posséder trois gares principales et deux haltes, ce qui est unique en France pour une ville de 100 000 habitants ».

M. CAVAILLE, Secrétaire d'Etat aux Transports prit ensuite la parole:

« Les rames automotrices remplacent aujourd'hui un matériel certes robuste, mais vétuste et lent. Je tiens à rendre hommage à M. Jean-Pierre FOURCADE qui a toujours soutenu efficacement l'effort de renouveau des transports en région Ile-de-France ».

Tandis que sur le quai de la gare rive droite à Versailles, de nombreuses personnalités attendaient le train spécial: M. Jean BRENAS, Préfet des Yvelines, M. Robert WAGNER, Député-Maire de Vélizy, M. Marc LAURIOL, Député des Yvelines, M. François SCHMITZ, Vice-Président du Conseil Général et de nombreux Maires-Adjoints et Conseillers de Versailles.

# HOPITAL DE SAINT-CLOUD

## un service des urgences ultra-moderne

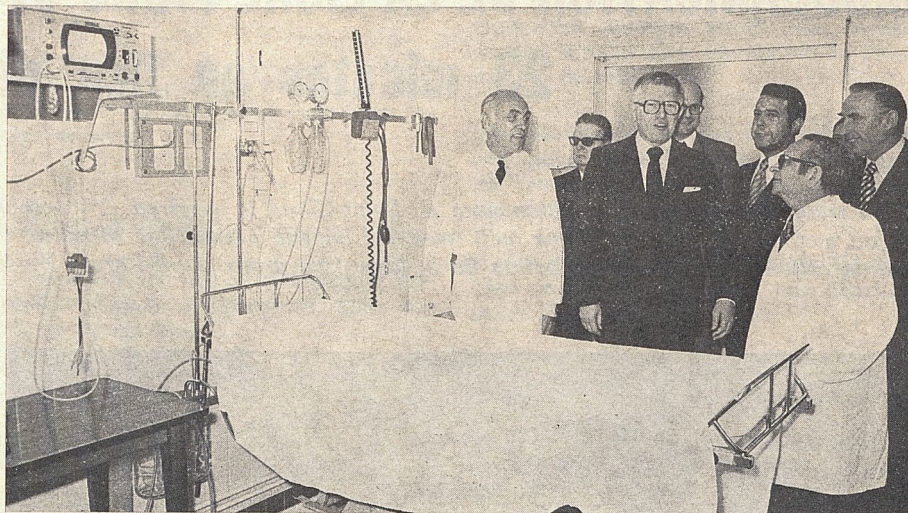
Le samedi 24 septembre 1977, M. Jean-Pierre FOURCADE, Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital de Saint-Cloud, a inauguré officiellement le Service des Urgences. On pouvait reconnaître à ses côtés M. Jacques BAUMEL, Président du Conseil Général, M. LEFORT des YLOUSES, Conseiller Municipal, de nombreux élus municipaux, le Docteur GODARD, M. CAGE, Directeur du Centre Hospitalier, Mme SEGARD, Sous-Directrice, et la plupart des médecins du Centre.

Conçus par M. BENEZECH les nouveaux locaux comportent quatre salles de soins équipées.

Lors de son discours inaugural, M. FOURCADE a précisé que :

« Il était nécessaire à Saint-Cloud de compléter la modernisation de l'hôpital par le déplacement du Service des Urgences dont l'accès, Place Silly, était malaisé et ce nouveau pavillon ne peut qu'améliorer l'image de marque du Centre Hospitalier de la Ville ».

L'ensemble des travaux a coûté 5 millions de francs.



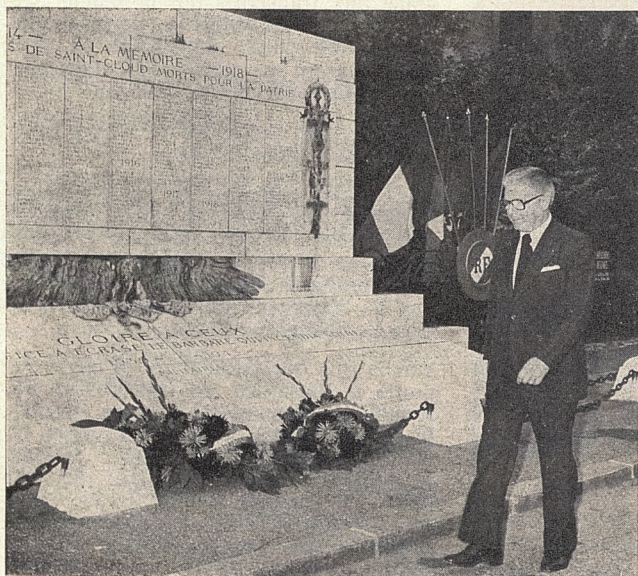
*Un service des Urgences ultra-moderne qui ne peut qu'améliorer l'image de marque du Centre Hospitalier*

Le projet a été financé par la Sécurité Sociale (27 %), le Conseil Général (18 %) et l'Hôpital lui-même (55 %).

M. FOURCADE a encore déclaré : « J'espère beaucoup voir s'instaurer des rela-

tions harmonieuses entre les médecins de la Ville et ceux de l'hôpital. Je remercie enfin les artisans de cette opération qui va dans le sens de l'humanisation des hôpitaux ».

## SAINT-CLOUD FETE LE 33<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE SA LIBERATION



*Après s'être rendu au Square de la Division-Leclerc M. FOURCADE a déposé une gerbe au Monument aux Morts, place Charles-de-Gaulle (sur la photo)*

Le jeudi 25 août, en fin de journée, s'est déroulé le 33<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération de Saint-Cloud.

M. Jean-Pierre FOURCADE s'est d'abord rendu Square de la Division Leclerc, puis place Charles-de-Gaulle.

Le Maire de Saint-Cloud qui a déposé des gerbes devant les deux monuments aux Morts, était entouré de nombreuses personnalités.

On a pu notamment remarquer, durant cette cérémonie empreinte de la plus haute dignité la présence de M. BASSINET, premier Maire-Adjoint, de Conseillers Municipaux, de M. QUIDECON, représentant le Préfet des Hauts-de-Seine, de M. CHANTREL, président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la Ville.



# Noce de Diamant et noces d'Or célébrées le 17 septembre à la Mairie

## NOCES DE DIAMANT DE MONSIEUR ET MADAME LACOUX

Après avoir demandé à M. FOURCADE la plus grande indulgence, M. LACOUX lut ce petit poème dont il est l'auteur :  
Soyez indulgents pour ce poème et ses rimes finissant par « ade »  
à l'occasion de noces de Diamant - Souvenirs !  
23 août 1917 - 1977

Pour me marier, j'ai quitté le front, brève escapade  
A Rouen les copains restent, c'est la canonnade  
Arrivé à Neauphle : accueil, joie, pleurs, embrassades  
Il y faisait bien chaud pendant cette décade

Congé fini, grand détour pour Breuil : air maussade  
Saint-Jean-au-Bois, Ardennes, ultimes attaques, ça barde  
11 Novembre 18, l'Armistice ! oui ! on bavarde  
Les Allemands sont battus et c'est la débandade

La guerre terminée, finie la grande parade...  
Retour à nos foyers, à nouveau, quelle aubade !  
Nous avons visité la France et ses bourgades  
Et nous nous souvenons des jolies promenades

Maintenant nous sommes bien vieux, finies les belles ballades

J'ai perdu hélas, tous mes chers vieux camarades  
Connus au régiment, quatre de la même escouade...  
Joies, tristesse et deuils, tour à tour firent une passade  
Nous vivons tous les deux sans aucune algarade  
J'ai toujours le moral, j'y tiens et je le garde !!!  
Croyez bien ce récit n'est pas une galéjade  
Qu'en pensez-vous Monsieur le Maire, Monsieur FOURCADE.

A la fin de cette émouvante cérémonie, le Maire de Saint-Cloud a offert une plante verte à Mme LACOUX puis la Médaille de Vermeil et un livre sur l'Histoire de Saint-Cloud à M. LACOUX.



M. et Mme LACOUX ont été mariés le 23 août 1917 à Neauphle-le-Château. Ils résident depuis 1957 rue Emile-Verhaeren

## NOCES D'OR DE MONSIEUR ET MADAME HERNETTE



Mariés depuis le 21 décembre 1927, M. et Mme HERNETTE ont trois enfants et neuf petits enfants. Ils résident actuellement rue Emile-Verhaeren

## NOCES D'OR DE MONSIEUR ET MADAME DUPILLE



M. et Mme DUPILLE sont mariés depuis le 3 septembre 1927. Ils résident rue de Garches

# Visite des chantiers

Le 8 septembre dans la matinée, le Maire de Saint-Cloud s'est rendu à la Halte Garderie et au groupe scolaire de la Fouilleuse, puis à l'École du Val d'Or, au groupe Montretout, au C.E.S. Gounod et à la Cantine du Groupe du Centre pour la traditionnelle visite des Chantiers.

La ZAC Fouilleuse : ce tout nouveau quartier de Saint-Cloud répond maintenant aux services demandés par la population. M. FOURCADE a montré beaucoup d'intérêt pour la Halte Garderie, qui reçoit des enfants de 3 mois à 5 ans.

Il a ensuite visité le groupe scolaire, posant de nombreuses questions concernant l'architecture intérieure, les matériaux utilisés...

M. FOURCADE a visité l'école de La Fouilleuse avec beaucoup d'intérêt



Il a ensuite constaté l'avancement des travaux de réfection de l'avenue de Fouilleuse avant de se rendre au groupe scolaire du Val d'Or. D'importants travaux ont été entrepris dans cette école.

Couloirs et salles de classes ont été repeints de teintes lumineuses et joyeuses.

Une dominante orange met l'accent sur la gaieté de ces locaux où tout semble avoir été choisi pour le bien-être des enfants.

M. FOURCADE a poursuivi sa visite par les chantiers de réfection de la rue des Villarmains, de la rue Armengaud (dans laquelle on refait la chaussée), du carrefour Coutureau-Armengaud.

La maternelle et la crèche ont aussi fait l'objet d'une visite ainsi que le C.E.S. Gounod, la Cantine du Groupe du Centre.

On a pu noter, durant cette visite des chantiers de Saint-Cloud, les présences d'adjoints au Maire : Mme BRUNAU et M. VINSON, d'architectes et d'entrepreneurs, de représentants du Service technique de la Mairie.



Groupe Scolaire du Val d'Or  
Sur la photo, de gauche à droite : M. VINSON, M. FOURCADE et Mme BRUNAU

# VIE CULTURELLE

## Les origines de la Fête de Saint-Cloud

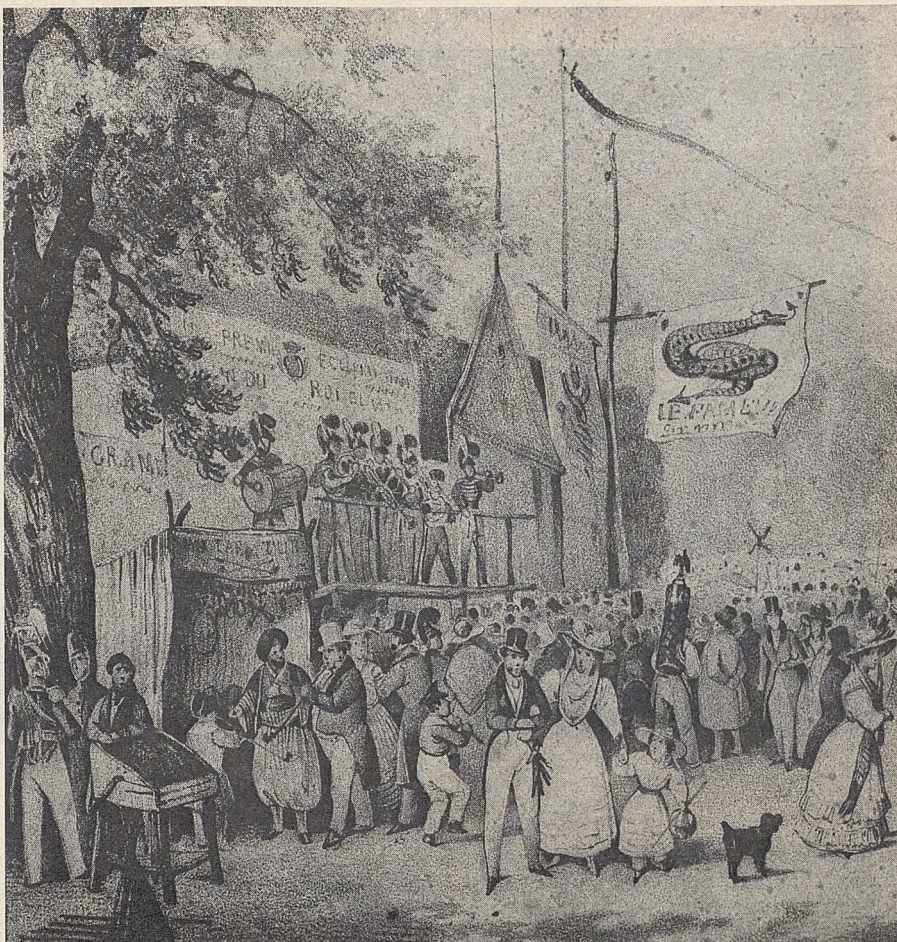
La fête de Saint-Cloud est multiséculaire puisque son origine remonte aux pèlerinages organisés dès le VII<sup>e</sup> siècle, époque où les foules accoururent pour prier devant le tombeau de Clodoald, mort le 7 septembre 560, des miracles s'étant produits en touchant le sarcophage. Ces pèlerins firent la fortune de la petite bourgade de Novigentum qui, ainsi que chacun le sait, devint Saint-Cloud.

Si l'élan religieux est certain, comme en d'autres lieux, le profane s'est mêlé au sacré. Après avoir invoqué le Saint Patron, la plupart des assistants étant des Parisiens, il fallait se restaurer car le voyage était long et difficile sur des chemins mal empierrés à travers les plaines de Grenelle et de Billancourt. De cette nécessité naquit la création des cabarets, d'estaminets, d'auberges où l'on appré-

ciait le petit vin de Suresnes ou des Co-teaux de Saint-Cloud.

Tout cela demeurait circonscrit alentour de l'église paroissiale et l'on dansait place du Martroy où l'on s'esbaudissait aux jeux des bateleurs. La fête, mi-religieuse, mi-profane, eut une telle renommée qu'elle constituait une attraction majeure pour le peuple de Paris qui ne boudait pas devant les aléas du voyage. Aussi ce déferlement de monde provoquait maints problèmes dans les rues étroites et si l'on pouvait se répandre « hors les murs » sur les terrains de Montretout, les cultures souffraient de cette pacifique mais parfois bruyante invasion. Il convenait de chercher un lieu propice à accueillir ces quelques jours de liesse populaire.

En 1717, le duc d'Orléans qui affectait une grande popularité rendit public le Parc de Saint-Cloud. Cette circonstance souligne, cent ans plus tard, le guide des Parisiens à Saint-Cloud, « eut bientôt fait de cet endroit une des promenades les plus fréquentées des Parisiens. Aussi est-ce à cette époque que fut établie cette foire fameuse qui se tient chaque année dans l'enceinte du Parc ».



Fêtes de Saint-Cloud - 1840

Dès lors, de nombreuses gravures, dessins, caricatures et toute une littérature curieuse retracèrent la fête de Saint-Cloud qui survit au même emplacement

à tous les régimes, à toutes les guerres, à toutes les convulsions révolutionnaires depuis 260 ans !

André MARIE

Extrait du n° 73 de la revue « Les Amis de Saint-Cloud ».

### SOCIÉTÉ DES ARTISTES CLODOALDIENS

La Société des Artistes Clodoaldiens a le plaisir d'informer les amateurs d'art, que son prochain Salon aura lieu au Musée d'Histoire Locale, 17, rue du Mont-Valérien à Saint-Cloud :

— du 10 décembre 1977 au 30 décembre 1977 inclus de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures (samedi et dimanche) - de 14 heures à 19 heures (durant la semaine).

— Vernissage : samedi 10 décembre à 16 h 30.

La Société des Artistes Clodoaldiens souhaite que de nombreux visiteurs viennent à cette exposition qui réunira sculpteurs, graveurs et artisans.

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE STELLA MATUTINA



*L'Orchestre de Chambre Paul KUENTZ*

L'Association des Amis de l'Orgue de Stella Matutina pour son aménagement et son entretien, est heureuse de vous préciser que le concert annoncé dans le Bulletin Municipal du mois de septembre (n° 147) aura lieu en cette église le vendredi 21 janvier 1978 à 21 heures. Ce sera un concert tout à fait exception-

nel qui devra attirer un nombre maximum de mélomanes. En effet l'Orchestre de Chambre Paul KUENTZ et l'organiste André ISOIR qui, associés, ont en particulier obtenu le grand Prix National du disque 1977, exécuteront :  
— le Prélude et fugue en fa majeur de Dietrich BUXTEHUDE,

— les quatre saisons de VIVALDI,  
— les Concerts pour Orgue de HAENDEL :

- n° 4,
- n° 13 (bien connu sous le nom de « Le Coucou et le Rossignol »).

Le Président : M. Jacques ISAMBERT

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Des centaines de volumes pour petits et grands

Outre les adultes, la Bibliothèque Municipale accueille les enfants dès l'âge de 3 ou 4 ans, dans la salle qui leur est exclusivement réservée. Environ 3 500 volumes sont mis à leur disposition :

• **Pour les plus jeunes :**

livres d'images, albums abondamment illustrés ou contes.

• **Pour les plus âgés :**

récits, reportages, documentaires de toutes sortes.

Petits et grands peuvent choisir librement les ouvrages qu'ils souhaitent emprunter ou simplement lire sur place. Les conseils, toutefois, ne sont pas exclus : les indécis sont orientés dans leur choix. Il en est de même pour ceux qui

ont à effectuer une recherche particulière pour un exposé ou un devoir.

Rappelons que la cotisation est de 10 F par an et que la durée du prêt à domicile ne peut excéder deux semaines.

La Bibliothèque est ouverte du mardi au samedi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, à l'exception du vendredi après-midi.

# ARTS ET LOISIRS

Le mardi 11 octobre, Arts et Loisirs de Saint-Cloud a animé une conférence dans la Salle des Mariages de la Mairie de Saint-Cloud.

M. VASSALLO, Restaurateur de tableaux, a évoqué « Dix points sur la restauration de tableaux ».

Une première partie de la conférence a montré les divers stades et motifs de la dégradation d'un tableau. Plusieurs méthodes de restauration ont été décrites et explicitées par des diapositives montrant les techniques et les résultats obtenus.



La seconde partie, très animée, a permis un échange entre le conférencier et les auditeurs. Le conférencier a répondu aux nombreuses questions qui ont été source d'explications et de réponses multiples qui ont permis à chacun de percevoir mieux les secrets de la restauration.

Le mardi 4 octobre à 14 h 30 se tint la première séance culturelle d'Arts et Loisirs de Saint-Cloud pour l'année 1977-1978, et ce pour la huitième année consécutive.

Plus de 160 personnes sont venues écouter dans la Salle des Mariages de la Mairie l'exposé présenté par Mme LIGNAC, conférencière des Musées Nationaux, sur le peintre Gustave COURBET sous les cimaises des galeries nationales du Grand Palais. De nombreuses photos de l'exposition, présentées par une conférencière possédant admirable-

ment son sujet, ont fait ressusciter en l'espace d'une heure trente cet artiste. Les auditeurs ont pu suivre les différentes étapes de sa carrière et de son œuvre qui trahissent un homme plein de sensibilité et de passion pour son époque.

## N'OUBLIEZ PAS CES DEUX DATES

Arts et Loisirs vous propose de 14 h 30 à 16 heures à la Mairie de Saint-Cloud :

— le mardi 6 décembre : « Le corps et son image », par Mme EGLER, conférencière des Musées Nationaux ;

— le mardi 13 décembre : « Le Maroc du Moyen-Age », par Mme BOUCHER, ancienne élève de l'École du Louvre,

conférencière de l'Alliance Française.

Pour tous renseignements concernant Arts et Loisirs, s'adresser au 15 bis, avenue de la Pommeraie.

— Carte d'adhérent : 30 francs.

— Droit d'entrée conférence adhérent : 8 francs.

— Non-adhérent : 15 francs.

# CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

Cinq ans déjà !

Le 15 mai 1972 fut fondé le Club Culturel International, Association à but non lucratif régie par la loi de 1901.

Son premier but était de promouvoir la langue et la culture françaises, d'aider les étrangers arrivant dans notre pays à une meilleure intégration dans notre société. Il leur a été proposé des cours de français et diverses activités telles que des rencontres leur permettant de pratiquer notre langue, des visites dans et hors Paris sous la conduite des meilleurs conférenciers des Musées Nationaux — visites exclusivement réservées au Club.

De nombreux cours s'ouvrent parallèlement aux cours de français qui ne cessent de se développer : un cours d'anglais en 1973, puis répondant à de nombreuses demandes après la fermeture de l'antenne locale de l'Institut Goethe en ouvrant un cours d'allemand en 1975.

Tous les cours de langues sont dispensés par des professeurs diplômés de l'enseignement supérieur, enseignant leur langue maternelle et spécialisés dans l'enseignement de cette langue comme « langue étrangère ».

Les enfants de 5 à 12 ans ne sont pas oubliés : le Mini-Club les accueille le mercredi pour une initiation à l'étude d'une langue étrangère : anglais, allemand, français pour étrangers. Par groupes de 10, par le jeu et dans une atmosphère de fête, ils découvrent très vite sous la conduite de professeurs expérimentés, la possibilité et le plaisir d'utiliser un code de communication différent du leur.

L'atmosphère de fête qui règne au Mini-Club n'est pas absente de nos activités pour adultes, au contraire ! Le Club a maintenant ses fêtes. Christmas Tea un peu avant Noël réunit tous les adhérents autour du sapin traditionnel et chacun apporte sa contribution faisant de cette fête un Noël international.

Enfin pour clore l'année scolaire le Dîner international réunit tous les adhérents.

Pour tous renseignements, s'adresser au Club Culturel International, 5, rue de Garches, 92210 Saint-Cloud, Tél. 602 64.33 et 602 80.27.

# Compte-rendu de la Semaine Culturelle

## UN SUCCÈS MANIFESTE

### NOUVEAU THEATRE POUR ENFANTS

« Mais je suis un ours ».

Une pièce de théâtre écrite et réalisée d'après un livre de Franck TACHLIN (\*) qui a fait rire et applaudir des enfants venus en nombre tel que l'organisation d'une seconde séance s'imposa.

Sur la toile de fond, les ombres s'animent. Les enfants applaudissent. Mille cinq cents enfants venus des Centres de Loisirs sans hébergement maternels (de l'École du Centre, de Montretout, des Co-teaux), élémentaires (Gounod, Montretout) ou encore accompagnés de leurs parents.

Pour Yves VEDRENNE, Directeur du « Centre d'Art et d'Essai du Spectacle pour enfants », ce succès prouve que la rencontre d'éducateurs, de comédiens et metteurs en scène soucieux d'élaborer un nouveau théâtre pour enfants correspond réellement à un besoin.

Il est certain qu'en dehors du texte lui-même, le comique des acteurs, le choix de la musique, et toutes les « petites astuces » de la mise en scène concourent pour beaucoup au plaisir ressenti par ce jeune public.

(\*) Dans la collection Renard Poche.



#### RAPPELONS QUE...

L'Atelier de Création de Marionnettes sera ouvert tous les mercredis dès le début 1978.

Pour tous renseignements, vous pouvez écrire au 8/45 rue de la Tour-Malakoff ou téléphoner au 735 97.96.

*Il était une fois... un ourson qui vivait à la lisière d'une grande forêt. Il s'endormit à l'entrée de l'hiver et pendant ce temps des hommes construisirent une grande, une énorme usine. Au printemps, gros ourson se réveilla... il était dans l'usine.*



Des enfants venus tellement nombreux, que l'organisation d'une seconde séance s'imposa.

### SAMEDI 17 SEPTEMBRE : ONZE CLUBS REUNIS POUR LE RALLYE

Le Rallye cyclotouristique qui s'inscrivait dans le cadre de la Fête Patronale s'est bien déroulé malgré le temps maussade. Onze clubs ont participé à cette épreuve, dont la Section Cyclotourisme de l'U.A.S. qui comptait quinze participants.

Deux parcours, de 52 et 82 km, ont constitué ce Rallye.

M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports, a procédé à la remise des coupes à « DASSAULT Sport de Saint-Cloud ».

M. CHARTIER, Président de l'U.A.S. Cyclotourisme a pour sa part remis la coupe tirée au sort au Club Sportif le Matériel Téléphonique.

Si vous êtes intéressé par le Cyclotourisme, comme les soixante-dix personnes qui ont disputé ce Rallye, vous pouvez écrire à :

M. CHARTIER

8, rue Gaston-Rollin à Saint-Cloud.

# Dom Juan ou le festin de pierre



Durant trois soirées les spectateurs de « DOM JUAN » ont pu applaudir des comédiens tout à fait remarquables

Le spectacle créé pour la première fois à Saint-Cloud par les « Tréteaux de France - Jean DANET » a remporté un vif succès.

La lumière baisse. Le public qui remplit gradins et fauteuils d'orchestre attend les trois coups. Mais que se passe-t-il ? Les comédiens arrivent en costumes de ville.

Ils s'habillent et se maquillent sur la scène. Ils se disputent même, s'accusant l'un l'autre d'avoir mal joué. Jean DANET, le Directeur des Tréteaux de France, monte à son tour et lit un poème.

Comme lors de la première représentation le 15 février 1665, il n'existe pas de barrière entre le public et les comédiens.

La « loge » ne fut inventée que beaucoup plus tard.

Trois soirées durant, les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, la troupe des Tréteaux de France a fait salle comble. La qualité du jeu des comédiens, la fidélité des costumes d'Odile MALLET, la rigueur de la mise en scène d'Andréas VOUTSINAS ont toujours transparu avec évidence.

Le 29 septembre, soirée de gala au profit de la Croix-Rouge, M. FOURCADE, Sénateur, Maire de Saint-Cloud, accompagnait Mme FOURCADE, Présidente du Comité Local, entourée de nombreuses personnalités et membres du Conseil Municipal.

## LES AMATEURS DE TIMBRES N'ONT PAS ÉTÉ OUBLIÉS

Comme tous les ans, depuis 1974, et grâce à la complaisance de M. BASSINET, Conservateur du Domaine National, de la Société Electronique Marcel DASSAULT et des Services Techniques, l'Amicale Philatélique a tenu son stand, le 11 septembre, premier Maire-Adjoint, de M. SCHMITZ, dans le cadre de la Semaine Culturelle.

M. DUCHEMIN, Président de cette association, nous confirme le vif succès remporté par cette journée et nous signale aussi le bon déroulement de la réunion de rentrée du dimanche 18 septembre.

Des réunions deux fois par mois...

Il est rappelé que les réunions de l'Amicale Philatélique ont lieu les premier et troisième dimanches de chaque mois, de 10 heures à 12 heures, au premier étage de l'Ensemble des Tourneroches, 17, rue du Mont-Valérien.

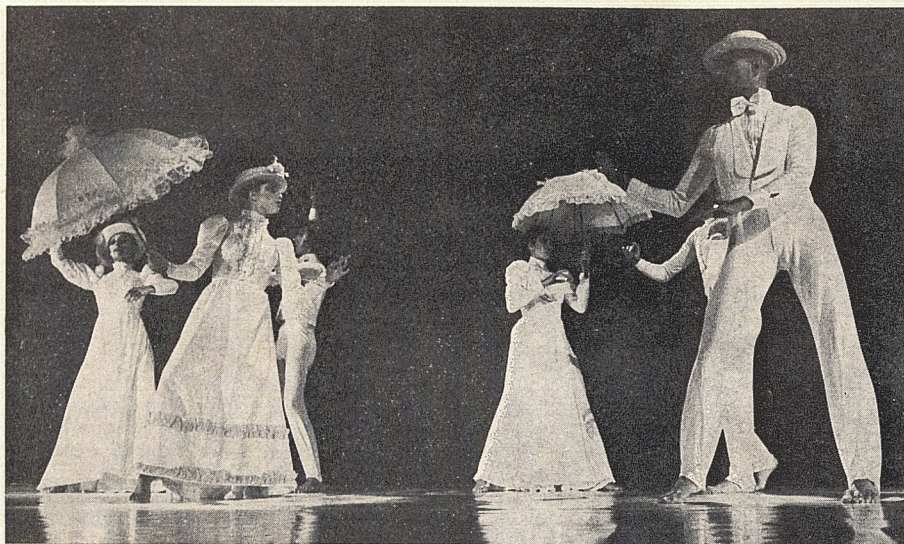
De nombreux Clodoaldiens collectionneurs confirmés ou débutants peuvent venir prendre contact au cours des prochaines rencontres. Ils y seront les bienvenus.



## BALLETS JOSEPH RUSSILLO :

### « Un certain glissement dans l'univers du rêve »

Qu'il s'agisse de « Requiem, Malédiction et Lumières » (de FAURE et SCORTINO) ou de « Mémoire pour Demain » (de BERLIOZ et LEJEUNE), Joseph RUSSILLO oblige le spectateur à pénétrer en cet univers de perception et de rêve, à entrer, grâce à un travail de création acharné, dans ce temple de la danse contemporaine.



Parfois romantiques, parfois violents, les ballets Joseph RUSSILLO laissent toujours transparaître l'esthétisme avec évidence

Composé de sept tableaux « Mémoire pour demain » raconte l'histoire d'une vie avec tous les événements qui l'ont marquée : les souvenirs, les deuils, les réjouissances, le temps des amours, la paix, les guerres, les évocations de la jeunesse et de l'enfance.

Le Requiem Malédiction et Lumières reprend quelques symboles bibliques.

Cette chorégraphie bien particulière peut ne pas plaire à tout le monde mais chacun reconnaîtra de quelle façon Joseph Russillo a entraîné ses danseurs, et avec quel art il a su constituer ces « fresques humaines », ces « structures mouvantes », ces tableaux souvent d'une grande beauté.

## LA BELLE ÉPOQUE EN CHANSONS : Vif succès remporté par les " Chanteclers "

Cette année encore Pierre LAMBERT-LIMA a animé avec enthousiasme le spectacle présenté par les « Chanteclers ».

Cette revue rétro 1900-1925 offerte par le BUREAU D'AIDE SOCIALE aux personnes du troisième âge était présidée par le Maire de Saint-Cloud, M. FOURCADE, accompagné de son épouse. On remarquait les présences de Mme BARTHELEMY et M. MARSELLI, Conseillers Municipaux bien connus pour le dynamisme dont ils font preuve à l'égard des anciens de Saint-Cloud.

Il y avait foule cet après-midi-là sous le chapiteau des Tréteaux de France et à plusieurs reprises l'assistance reprit en chœur les refrains de la « Belle Époque ». La seconde partie du spectacle fut particulièrement appréciée. MAYOL (Robert BEOUT), MISTINGUETT (Noëlle ROSAYE), Maurice CHEVALIER (René ROSAYE), Joséphine BAKER (Nina LANDA), Françoise de RHUYS (Raquel MELLER) et Maurice SEYES dans le rôle du jeune homme, ont tour à tour été applaudis par ces centaines de spectateurs qui, l'espace de quelques instants, retrouvèrent une seconde jeunesse.



A plusieurs reprises, les refrains de MISTINGUETT et de Maurice CHEVALIER ont été repris en chœur par les spectateurs



# CONCERT DE LA « MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE »

## seulement le regret de ne pas en profiter plus souvent

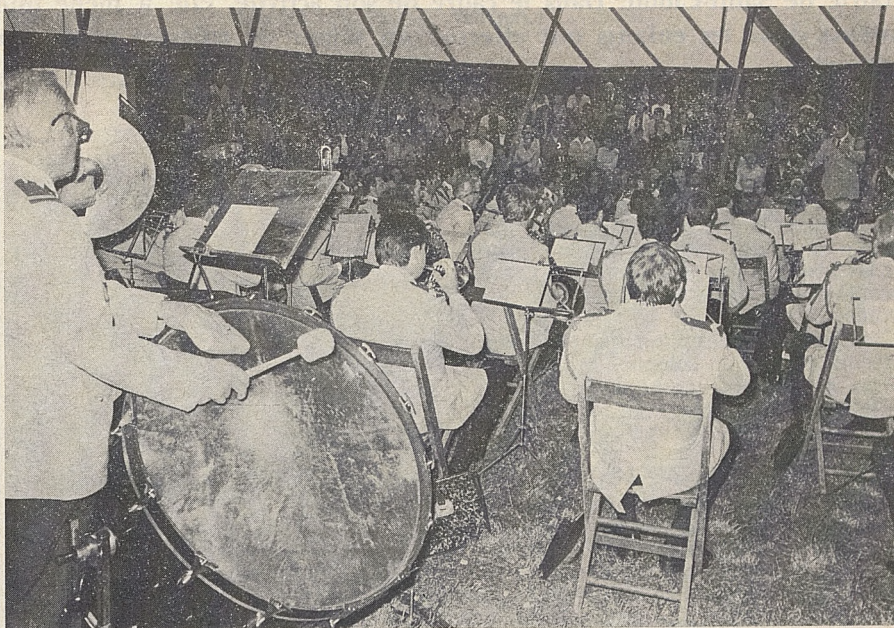
La Musique de la Police Nationale n'est pas inconnue à Saint-Cloud.

D'abord parce que les cérémonies officielles bénéficient souvent du concours d'un détachement, chargé de l'exécution des sonneries réglementaires. Elle s'est distinguée ensuite sur le plan musical, notamment en donnant en juin dernier un concert en l'Eglise du Centre, fort apprécié.

Le dernier concert de la Musique de la Police Nationale, jouant cette fois en grande formation, a eu lieu le 25 septembre dernier, dans le Parc, sous le chapiteau de la Compagnie des Tréteaux de France.

On a pu remarquer la présence de M. FOURCADE, Sénateur, Maire de Saint-Cloud et de son épouse, de M. BASSINET, premier Maire-Adjoint ainsi que de nombreux membres du Conseil Municipal.

La Musique de la Police Nationale a présenté ce soir-là un programme éclectique et destiné au plus large public, puisqu'il comprenait des œuvres aussi célèbres que l'ouverture de *Sémiramis*, de Rossini, la *Valse de l'Empereur*, de Strauss, et les danses hongroises n° 5 et 6 de Brahms.



La Musique de la Police Nationale sous la direction de M. BIGOT

Complétaient ce programme : une suite très décorative écrite dans le style du XVIII<sup>e</sup> siècle par François de BOISVALLEE, alias Pierre DUCLOS, un aimable pot-pourri sur des airs du folklore russe et un final plein de panache donné avec le concours de la batterie-fanfare au grand complet.

Ce jour-là Saint-Cloud renouait, pour quelques instants, avec la tradition, déjà lointaine, des concerts de kiosque et le seul regret exprimé par les auditeurs fut de ne pas profiter plus souvent, dans un cadre aussi favorable que le Parc, de manifestations de ce genre.



Le chanteur Paco IBANEZ a su conquérir par sa gentillesse et son humour, le public qui était venu l'écouter. Beaucoup garderont à travers les textes de ce chanteur espagnol, le souvenir d'une excellente soirée



Une grand'messe patronale paroissiale concélébrée sur un manège forain par l'Aumônier National des forains et M. le Curé de Saint-Cloud

# CENTRE DE VACANCES ET CLASSES TRANSPLANTÉES

Mlle C. B., jeune Clodoaldienne, étudiante en relations publiques, a accompli un stage d'un mois à la Mairie de Saint-Cloud. Dans le cadre de son activité, elle a mené une enquête pour recueillir l'avis des parents dont les enfants ont effectué un séjour de colonies ou de classes transplantées à Saint-Brévin ou à Tamié.

C.B. — « Ne connaissant le sujet que par « ouï-dire » et par un vague souvenir d'enfance (j'ai découvert Tamié à l'âge de 8 ans en classe de neige) je demandais aux mamans de me communiquer le maximum de renseignements, de me rapporter les histoires que leurs enfants avaient racontées. De nombreux sujets ont été abordés :

- les problèmes des parents qui envoient leurs enfants en colonie ;
- les animateurs, les activités, les installations, la nourriture, le prix du séjour ».

## LES CENTRES DE VACANCES

Dans la majorité des cas les deux parents travaillent et ne peuvent consacrer qu'un mois d'été à leurs enfants. La colonie est un moyen d'offrir à ceux-ci de plus longues vacances en dehors de Saint-Cloud.

Les parents attendent des services précis de la colonie : « Il faut que les enfants s'amuse, ils sont en vacances », c'est le point essentiel. Mais aussi, en plus du changement d'air, ils souhaitent que leurs enfants découvrent une nouvelle façon de vivre par le biais de la vie en communauté, qu'ils voient de nouveaux sites, qu'ils approchent un univers différent de celui auquel ils sont habitués.

Ils sont exigeants sur les qualités de l'équipe d'encadrement : qui doit aimer les enfants, savoir les faire jouer, leur apprendre des travaux manuels, bricolage, couture...

Les parents pensent qu'une bonne entente est nécessaire entre les animateurs. « Les enfants sentent très bien tout ce qui se passe au niveau des responsables, ils doivent avoir confiance et être à l'aise. » A leur avis, l'équipe doit être sympathique, imaginative, attentive aux désirs et aux possibilités des enfants (une fillette de 12 ans a regretté que son animateur, qui lui semblait trop aimer la marche, ne lui précise pas le nombre de kilomètres avant la promenade).

Un autre souci paraît être très présent chez de nombreux interlocuteurs : la propreté. Il est nécessaire que les responsables soient très attentifs sur ce chapitre et donnent eux-mêmes l'exemple.

Par contre, les avis divergent sur l'autorité que doit avoir l'encadrement : certaines personnes trouvent que les animateurs sont trop « copains-copains ». L'enfant doit, de toute façon, pouvoir compter sur son moniteur.



Les leçons d'équitation sont très appréciées par les enfants

La plupart des personnes interrogées sont satisfaites de ce que leurs enfants leur ont raconté à ce propos. Ils ajoutent généralement que s'ils avaient relevé des lacunes ils n'auraient pas envoyé leurs enfants (certains y vont depuis 4 ans) et n'auraient pas manqué de se plaindre à la Mairie.

Cependant, une note discordante : une mère de famille n'a pas remis ses enfants dans les centres de vacances après un séjour en 1976 à Tamié : des soirées furent organisées au cours desquelles sa fille de 10 ans avait eu l'occasion de danser, notamment, le slow. Cette maman aurait voulu qu'on la prévienne à l'avance de ces soirées, elle aurait pu, ainsi, se décider en toute connaissance de cause.

Les parents sont favorables aux excursions à pied « découverte de l'environnement » ; d'autant plus que certaines mamans n'aiment pas les voyages en car de peur des accidents. Le poney et la voile à Saint-Brévin ont beaucoup de succès. En général les jeunes sont satisfaits de ce qu'on leur propose.

Tous les parents se félicitent de la mine splendide des enfants à leur retour « le changement d'air leur profite ». Certains apprécient énormément la débrouillardise acquise pendant ce séjour loin de la famille. Ils constatent avec satisfaction que les enfants reviennent avec des règles de vie plus strictes : « Il s'habille tout seul (enfant de 7 ans), il se lave les dents le matin et le soir sans qu'on ait à le lui demander ». Néanmoins, les parents dont les enfants sont partis en juillet à Tamié regrettent la présence des poux à leur retour.

Certains enfants reviennent plus indisciplinés (avec de nouveaux mots grossiers), mais les parents comprennent que cet état de fait est indissociable de la vie collective et n'en tiennent pas rigueur à l'encadrement.

Qu'il s'agisse de Tamié ou de Saint-Brévin les installations paraissent parfaitement correctes. Tous les enfants sont contents de la nourriture. Le prix de séjour paraît justifié pour toutes les familles, sauf une qui le trouve trop cher (à x... les tarifs sont moins élevés). Pour certaines familles bien sûr cette participation constitue un trou dans le budget, mais le règlement échelonné est une très bonne initiative « qui permet de voir venir ».

Néanmoins, tous seraient d'accord pour verser un complément étudié qui permettrait à leurs enfants de faire de l'équitation à Tamié.

Quelques suggestions sont à retenir : prévenir les parents de l'éventail des activités proposées, compléter le courrier des enfants par une affiche hebdomadaire à la Mairie qui rendrait compte des activités de la semaine précédente.

## LES CLASSES TRANSPLANTÉES

Les parents dont les enfants sont allés en classes transplantées cette année, sont satisfaits de cette formule. Ils aimeraient, si cela était possible, qu'ils puissent en profiter tous les ans, mais sachant que ce souhait ne peut être réalisé, ils dési-reraient tout au moins que soit mise sur pied à la Mairie une organisation géné-

rale permettant à tous les jeunes Clo-daldiens de bénéficier, au moins une fois pendant leur scolarité primaire, des classes de Tamié ou de Saint-Brévin. La durée du séjour paraît à certains un peu longue, mais pour tous les enfants interrogés « quatre semaines, c'est très bien ».

Les parents sont satisfaits du courrier, ils apprécient énormément les deux lettres par semaine et surtout, pour les petits, le mot du maître ou de la maîtresse.

L'horaire type de la journée leur convient et ne pose pas de problème aux enfants :

- 7 h 30 : lever
- 8 h : petit déjeuner
- 8 h 30 - 12 h 15 : classe
- 12 h 15 - 14 h 30 : déjeuner puis repos
- 14 h 30 - 17 h : activités de plein air
- 17 h : goûter
- 17 h 30 - 19 h : études
- 19 h : douche, puis repas
- 20 h 30 : coucher

Ils reprochent à Tamié de n'être pas à une altitude suffisante pour qu'il y ait de la neige tout l'hiver.

\*\*

Certains regrettent que les départs de septembre et de juin soient trop proches des grandes vacances et risquent de porter un handicap éventuel à l'accomplissement d'une année de travail scolaire normal.

*Nous avons communiqué à M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, le rapport ci-dessous et nous lui avons demandé son avis.*

L'enquête effectuée par notre jeune stagiaire nous permet de constater que nos concitoyens portent un jugement favorable dans l'ensemble. Que nous en soyons satisfaits et le disions avant tout faut-il s'en étonner ?

Nous la remercions de n'avoir pas gommé les critiques qu'elle a pu entendre et d'avoir fait un inventaire des soucis des parents ou des questions qu'ils se posent. En ce qui concerne les premiers, dans la mesure de ses moyens, la municipalité essaiera peu à peu de les faire disparaître et, en ce qui concerne les secondes, je vais essayer de leur apporter une réponse.

#### L'ENCADREMENT

Ce problème existe, tant au niveau des colonies de vacances que des classes transplantées.

La municipalité a toujours veillé à ce que l'encadrement soit important et de qualité. Un animateur pour sept enfants en moyenne alors que la réglementation tolère un animateur pour six enfants.

Il existe très peu d'animateurs professionnels et nous faisons toujours appel à des jeunes étudiants titulaires de brevets d'aptitude aux fonctions d'animateurs ou aux fonctions de directeurs, délivrés par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Pour les colonies d'été le personnel est qualifié puisqu'il s'agit, en général, d'enseignants et d'étudiants confirmés.

Pour les classes transplantées les difficultés sont plus grandes, les personnes disponibles l'été étant retenues, soit par leur profession, soit par leurs études.

Pour résoudre ce problème, et grâce à l'obligeance de l'inspectrice départementale des Hauts-de-Seine, en 1977 il nous a été possible de faire appel à des élèves de l'Ecole Normale d'instituteurs de Garches.

Par ailleurs, la municipalité essaie de recruter et de s'attacher à plein temps les services d'animateurs apportant des garanties et destinés à former un noyau de base qualifié et dont le sérieux pourra être bénéfique à l'ensemble de l'équipe.



*Le Centre Marin de Saint-Brévin : parfaitement étudié pour le confort des enfants*

#### LES INSTALLATIONS

Les bâtiments de Tamié et de Saint-Brévin sont neufs ou presque. Ils font l'objet d'entretiens permanents et d'améliorations constantes en fonction des engagements budgétaires.

Actuellement chaque dortoir comporte environ une douzaine de lits. Notre intention est d'arriver à recréer des groupes de six qui permettent à chaque enfant de s'adapter à la vie collective, sans en connaître les désagréments.

Les activités de loisirs sont augmentées chaque année. A Tamié, depuis l'origine le ski, et, à l'étude, en dehors des saisons d'hiver : l'équitation et la natation.

A Saint-Brévin la voile et la natation et, depuis cette année, en toute saison le poney. Nous étudions la possibilité de faire pratiquer la natation en piscine couverte.

Dans les deux cas des problèmes de transport en car se posent.

Il est reproché à notre centre de vacances de Tamié, situé en Savoie près d'Albertville à une altitude de 950 mètres, de ne pas assurer un enseignement régulier et suffisant pour permettre une pratique du ski de décembre à mars.

Ce centre ne doit pas être considéré comme destiné à remplir cette seule vocation. Il reçoit les enfants de Saint-Cloud pendant les autres saisons et le cadre boisé, son emplacement à un endroit privilégié de la Savoie, constituent des attraits indéniables.

Si la municipalité veut disposer d'un véritable centre de ski, il conviendrait de se transporter à une altitude élevée, plus de 1 500 mètres, qui nous placerait dans des sites en général déboisés et dont l'environnement, en dehors des mois d'hiver, resterait moins agréable que celui de Tamié.

Si nos concitoyens désirent vraiment que nos enfants pratiquent le ski de façon assurée, la municipalité étudiera, selon ses moyens budgétaires, la possibilité non d'acheter, mais de louer pendant l'hiver les services d'un établissement à haute altitude.

Dans ce cas il conviendra de veiller à ce qu'aucune contre-indication médicale n'interdise à certains enfants un séjour prolongé à haute altitude.

## TRANSPORT

Notre Maire a toujours estimé que le transport par car constituerait un risque que nous pouvions éviter à nos enfants. C'est la raison pour laquelle les voyages vers Saint-Brévin ou Tamié se font par chemin de fer et, si les horaires imposent des voyages de nuit, chaque enfant dispose d'une couchette.

A Tamié, pour éviter en hiver de longs parcours routiers dans des conditions quelquefois difficiles, nous avons installé une remontée mécanique sur un versant voisin distant d'une centaine de mètres des bâtiments.

## CLASSES TRANSPLANTEES

Actuellement nous essayons d'envoyer chaque année seize classes dans nos centres. Des parents regrettent que leurs enfants connaissent une scolarité entière sans pouvoir profiter de ce service et demandent à la municipalité de prévoir l'organisation d'un plan d'ensemble qui permette de pallier cet inconvénient.

Ce souhait est malheureusement très difficile à réaliser. Chaque année, en effet, à l'occasion d'une réunion des directeurs et directrices des écoles de Saint-Cloud, chaque établissement se voit attribué, à sa demande, un ou plusieurs séjours.

Cette répartition est faite aux termes de négociations entre les chefs d'établissements en fonction de l'accord supposé ou réel des maîtres.

Ni la Mairie, ni le directeur n'ont la possibilité d'exiger d'un enseignant qu'il transporte sa classe à Saint-Brévin ou à Tamié.

Remarquons que les institutions volontaires le font le plus souvent au détriment de leur vie de famille.

Comment ne pas comprendre les hésitations d'une institutrice obligée de laisser au foyer mari et enfants.

Sont volontaires, en général, soit les célibataires, soit les ménages d'enseignants sans enfant ou dont les enfants sont en bas âge.

Ces conditions, il faut le constater, rendent impossibles toutes prévisions à long terme.



Les cuisines de la Colonie de Tamié

Il peut paraître, à certains parents, étonnant de voir partir leurs enfants au mois de septembre dès la reprise de la scolarité ou au mois de juin juste avant le grand départ d'été. « Les vacances sont assez importantes pour ne pas les allonger ». C'est une fausse appréciation, car le travail scolaire à Saint-Brévin ou à Tamié est accompli aussi sérieusement que dans les locaux de Saint-Cloud. De nombreux enseignants remarquent qu'en dépit d'une durée quotidienne moins longue des cours, le profit intellectuel est meilleur, en raison d'une attention plus soutenue.

Un séjour de trois semaines au lieu de quatre ne serait-il pas préférable ? Ainsi un plus grand nombre de classes pourrait théoriquement se transporter dans nos centres marin et alpin et les séjours seraient moins encadrés par les congés rythmant presque mensuellement l'année scolaire.

Sur ce point l'avis des enseignants nous semble essentiel.

## LA PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS

En fonction de l'importance du quotient familial (revenu/effectif familial) la Mairie propose aux parents un tarif journalier dégressif de 16,50 F à 38,50 F (le bureau d'aide social intervient pour soutenir complètement ou partiellement les familles les plus démunies). De son côté le budget municipal prévoit une partici-

pation au moins égale pour couvrir les dépenses de fonctionnement.

Un coût global aussi élevé peut surprendre et en le comparant rapidement aux prix de l'hôtellerie commerciale ou sociale, être mis au débit d'une gestion laxiste.

Ce serait oublié qu'il s'agit en l'occurrence d'un prix couvrant des prestations variées et complètes :

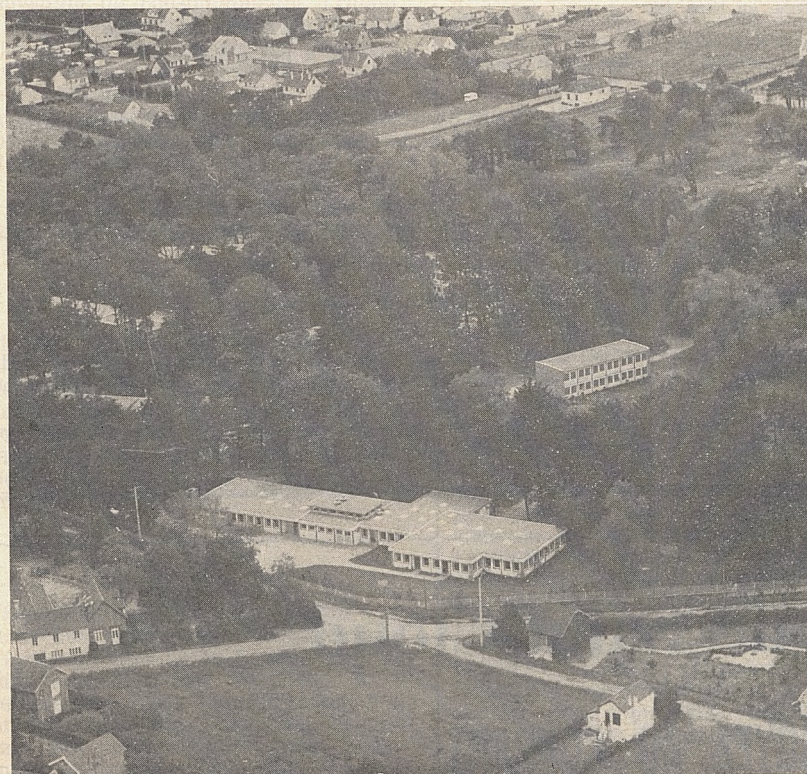
- le voyage aller et retour en chemin de fer,
- la pension complète,
- le blanchissage,
- des activités de loisirs de qualité (une excursion par semaine, voile ou ski ou poney),
- des travaux manuels et des jeux individuels ou de groupes sous la surveillance d'un encadrement dont l'effectif est bien supérieur aux normes réglementaires.

Devons-nous pour autant être satisfaits ou faire croire que nous avons toutes raisons de l'être. Dans ce cas ces pages seraient inutiles.

Notre Maire souhaite une participation intéressée des Clodoaldiens à la vie municipale. Indépendamment des commissions extra-municipales comprenant des enseignants et des représentants des associations des parents d'élèves, en plus des réunions de quartiers, nous voyons ici un moyen de faire connaître cette activité et faire naître des suggestions en nous adressant directement à vous.

# Bureau d'Aide Sociale

## VACANCES 3<sup>e</sup> AGE A KAIRON-SUR-MER



*Le centre marin de Kairon-sur-Mer*

Les vacances des Anciens de Saint-Cloud se sont terminées le 19 septembre : à Kairon-sur-Mer (8 km de Granville). Vacances parfaitement réussies, le centre est magnifique, la plage immense et peu fréquentée en cette saison, la nourriture excellente, l'animation parfaite : bals costumés, crêpes-party, soirées dansantes, nombreuses excursions : Mont Saint-Mi-

chel, Sait-Malo, plages du débarquement, Jersey, foire de Lessay (commune jumelle de Saint-Cloud).

Nos anciens n'ont qu'un désir : retrouver l'an prochain l'atmosphère de ces belles vacances. Satisfaction leur sera donnée puisque, déjà, les places sont retenues pour septembre 1978.

### LES ANCIENS FETENT NOEL

La fête de Noël pour les Anciens de Saint-Cloud aura lieu le lundi 19 décembre à 14 heures dans la Salle des Fêtes de l'Ecole Allemande, 18, rue Pasteur.

La séance sera animée par Mme Laurence GLOREY avec un nouveau programme dont le détail est donné par voie d'affiches.

### ASSISES NATIONALES DU TROISIEME AGE A LYON

Les Assises Nationales du Troisième Age se sont déroulées les 8 et 9 octobre. Mme BARTHELEMY représentait la Municipalité au titre de Conseiller chargé du Troisième Age et du Bureau d'Aide Sociale à la demande de M. FOURCADE, Sénateur, Maire de Saint-Cloud.

Une assistance nombreuse et attentive a écouté le discours du Président de la République qui, à plusieurs reprises, a mis l'accent sur le problème de la maintenance des personnes du Troisième Age à domicile ainsi que sur la situation de la gériatrie en France.

Mme Sinome VEIL, Ministre de la Santé, est intervenue aussi, lors de ces très intéressantes Assises Nationales, au sujet de l'une de ces principales préoccupations : l'humanisation des hôpitaux.

## INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les maniations

Un numéro de téléphone

**602 09-01**

24 heures sur 24

## CARNET

### LEGION D'HONNEUR Décret du 12 juillet 1977

*Chevalier :*

— M. PEREZ, 14, rue Gaston-Latouche.

Décret du 27 juillet 1977

*Chevalier :*

— M. LAMAISON, 8, rue du Maréchal-Foch.

### ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 26 mai 1977

*Commandeur :*

— M. Guy CHEVILLOTTE, Résidence Eugénie, au titre du Ministère de la Défense.

*Officier :*

— M. André CHABRERIE, 25, Parc de la Bérençère, au titre du Ministère de l'Éducation.

*Chevaliers :*

— M. Claude BOYNTON, 20, rue Gounod, au titre du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale.

— M. Daniel BURQ, 9-11, rue Pasteur, au titre du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

— M. Robert CASSE, 5, rue Henri-Regnault, au titre du Ministère de la Défense.

— M. Michel TIXIER, 44, rue Henri-Regnault, au titre du Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat.

### PALMES ACADEMIQUES

Décret du 22 août 1977

*Chevalier :*

— M. DEHAN, 26, Parc de la Bérençère, au titre du Ministère de l'Éducation.

### MERITE AGRICOLE

Arrêté du 8 août 1977

*Officiers :*

— M. MONGRAND, 39, rue des Tennerolles.

— M. TARDER, 24, Parc de la Bérençère.

*Chevaliers :*

— M. LABRO, 14, rue Alphonse-Moguez.

— Mlle WEGENER, 3, rue Pasteur.

### ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES

Arrêté du 8 juillet 1977

*Chevalier :*

— M. BECUE-DESCAUX, 5, rue des Gâte-Ceps, au titre du Ministère de la Culture et de l'Environnement.

### MEDAILLE D'ARGENT DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Arrêté du 21 juin 1977

— M. LANNOU, 4, place du Pas.

Les Clodoaldiens qui viennent d'être nommés dans un Ordre National et dont les noms ne figurent pas dans le Carnet ne font pas l'objet d'un oubli.

Nous ne pouvons, en effet, procéder à l'insertion que lorsque nous en sommes avisés par le « Journal Officiel ».

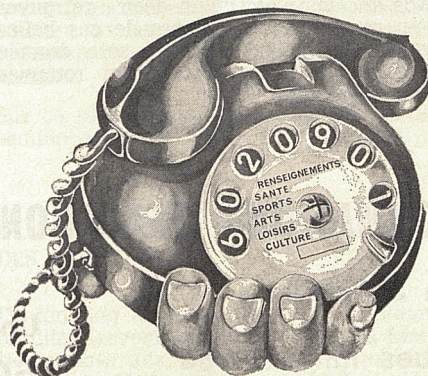


## Ville de Saint-Cloud

SOYEZ AU COURANT

DE CE QUI SE PASSE DANS VOTRE VILLE

appelez le **602.09.01** 24 h sur 24



INFORMATIONS MUNICIPALES TÉLÉPHONÉES

# VIE DES ASSOCIATIONS

## UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

Mouvement d'éducation permanente, organisation de consommateurs, l'Union Féminine Civique et Sociale, par la formation qu'elle propose, par ses réunions d'équipe, permet aux femmes de comprendre l'événement et d'agir efficacement. C'est ainsi que la section de Saint-Cloud a fait le bilan de ses activités au cours de sa réunion générale de fin d'année et a proposé une passionnante visite au Musée du Cinéma, organisée par l'équipe Mass Media Action Culturelle.

- L'Equipe Economie-Consommation étudiera le Marché Commun agricole afin de pouvoir comprendre le mécanisme de la fixation des prix des produits de consommation courante de même que la position des différents partis politiques face au Marché Commun agricole ;

- L'Equipe Femme-Famille proposera aux nouvelles adhérentes intéressées par l'étude du rôle de la femme dans la famille et la société, de choisir à la rentrée parmi des sujets d'actualité à étudier : la politique familiale, le partage des responsabilités dans la famille, la femme et le travail, etc.

Elle participera aux causeries-débats organisés fin novembre par la Bibliothèque pour tous autour d'une exposition de livres pour enfants.

- L'équipe Mass Media Action Culturelle étudiera le problème de l'information et de l'action culturelle au travers des programmes des différentes formations politiques. Elle participera au cycle de formation à la lecture de l'image organisée à Paris dans le courant de l'hiver par l'Equipe Nationale.

L'équipe Mass Media Action Culturelle de la section de Saint-Cloud a organisé le 9 juin 1977 une visite commentée du Musée du Cinéma, au Palais de Chaillot, à Paris, qui débute par la projection du film « Paris 1900 », de Nicole VEDRES, dans sa version intégrale.

Constitué par d'authentiques documents cinématographiques, ce film est une chronique à la fois ironique et grave des premières années du siècle jusqu'à la première guerre mondiale : célébrités du temps — artistiques, littéraires, politiques ou mondaines —, état de la société, mœurs de l'époque, montée de la revendication féminine et sociale, prémices de la guerre 1914-1918.

La visite du Musée, véritable labyrinthe aux « grottes » multiples, habitées par les affiches, photographies, objets, décors, costumes des films les plus célèbres, nous permet, sous la conduite du conférencier, de suivre l'évolution du 7<sup>e</sup> Art, au travers de celle des techniques, depuis le « fusil photographique » d'Etienne MAREY, le « praxinoscope » de REYNAUD bientôt concurrencé par la caméra des frères LUMIERE, jusqu'à « l'hologramme », formule d'avenir qui permet la projection, grâce à un rayon laser, d'une image en relief à l'intérieur d'un cylindre translucide.

Les grandes étapes du cinéma mondial, avec leurs vedettes, leurs metteurs en scène, leurs « écoles », furent évoquées, depuis l'époque héroïque de Georges MELIES, jusqu'à nos jours.

Intégré à la Cinémathèque, fondée en 1936 par Henri LANGLOIS et dotée d'une réserve de 65 000 films, le Musée, continuellement enrichi de dons d'auteurs et de metteurs en scène, constitue avec celle-ci un haut lieu du cinéma, unique au monde.

Toute personne intéressée par ces activités peut se renseigner auprès de Madame MACQUERON, Maison de l'Amitié, 6, place Silly, Saint-Cloud - Tél. 602 25.69.

\*  
\*\*

L'Equipe M.A.C. (Mass Média Action Culturelle) vous invite à visiter le Musée Clemenceau le jeudi 8 décembre à 14 h 30, 8, rue Franklin (16<sup>e</sup>).

En ces temps difficiles il sera intéressant de voir ce que fut l'un de nos grands hommes politiques en qui les démocrates et les républicains de tous les pays se reconnaissent.

Visite guidée par Mlle PAYOT, ex-conférencière des Musées Nationaux. Participation aux frais : 10 francs. Inscriptions : Mme CHANTREL, 21, rue du Mont-Vallérien. Tél. 771 62.41.

## CLUB DES AMATEURS DE BRIDGE

Le Club des Amateurs de Bridge est ouvert les lundi, jeudi et samedi de 14 h à 18 h. Nous conseillons aux amateurs les deuxième et quatrième lundis de chaque mois, de 14 h à 16 h.

Il faut noter également qu'un dîner bridge a lieu le second mercredi de chaque mois. Des leçons seront données à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1978.

Cotisation annuelle : 50 francs.

Tous renseignements pourront vous être donnés par Mme MOREAU, Présidente du Club, Tél. 825 25.80.

## LA CHORALE ET L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE SAINT-CLOUD

- Pour la saison 1977-1978, deux manifestations sont prévues par notre Association, les dates et programmes seront communiqués par voie d'affiches.
- L'Ensemble Instrumental formé d'Amateurs, jeunes souhaite trouver des éléments pour compléter sa formation et c'est avec plaisir que notre Association accueillera les musiciens et choristes intéressés.

Pour tous renseignements, téléphoner au 602 21.47 ou écrire à l'Association, Boîte Postale 33, 92215 Saint-Cloud Cédex.

## FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE VEUVES CHEFS DE FAMILLE Section de Saint-Cloud

La Fédération des Associations de Veuves, Chefs de famille tient une permanence de 15 h 30 à 16 heures à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly, concernant :

- les retraités,
- l'emploi et la famille,
- la formation professionnelle,
- les possibilités d'aide au logement.

Tous renseignements complémentaires peuvent vous être donnés par téléphone au 602 30.11.

**ROTARY-CLUB  
DE SAINT-CLOUD**

Au cours de la réception annuelle traditionnelle de passation de pouvoirs qui s'est tenue au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche, le Comité 1977-1978 a été constitué :

- Président : Marcel CROQUELOIS.
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Jacques JONKA.
- 2<sup>e</sup> Vice-Président : Robert MARTINET.
- Secrétaire : Jean WARTNER.
- Trésorier : Docteur René ROMAIN.
- Protocole : Fred BEHAR.

et les commissions ont été établies sous la présidence des animateurs suivants :

- Action intérieure : Jacques JONKA.
- Action professionnelle : Claude BOYNTON.
- Action d'intérêt public : Serge RICHQUIER.
- Action internationale : Jean SCHREDER.
- Traditions et Renouveau : Docteur Pierre BERTRAND.

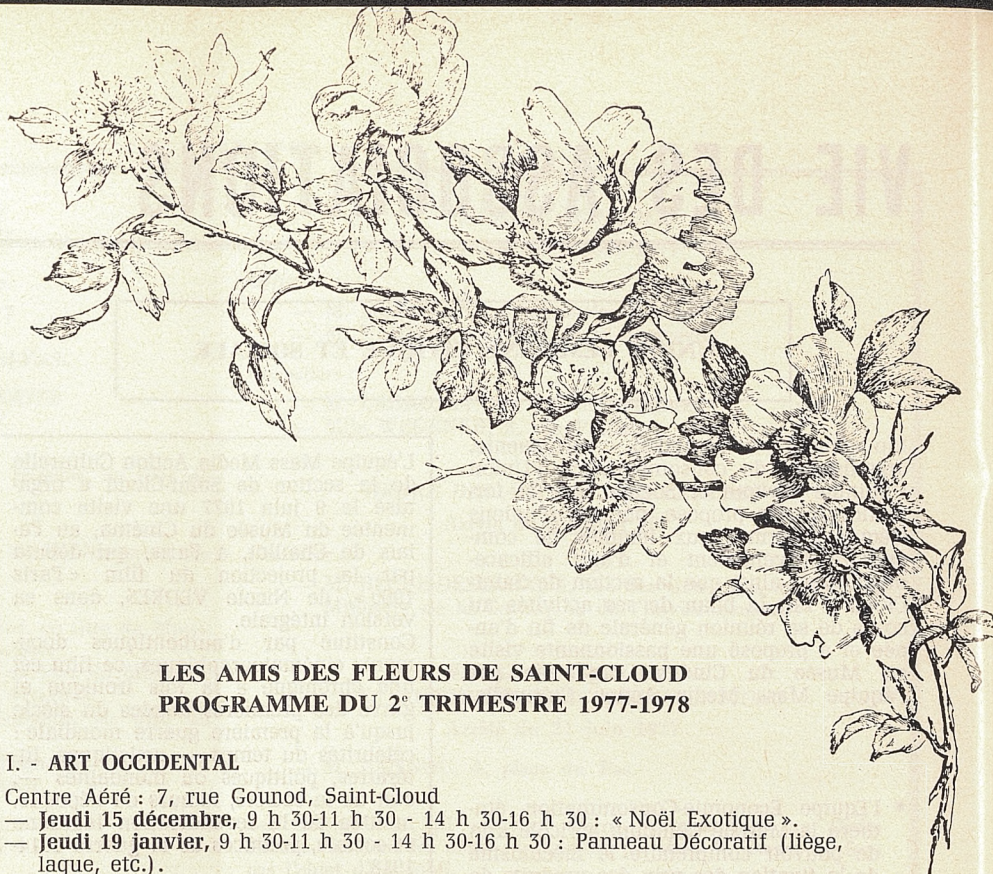
**ASSOCIATION  
DU BAS DE SAINT-CLOUD  
POUR LA PROTECTION  
DES SITES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

L'Association de Défense de l'Environnement, présidée par M. KELLER, a changé de nom. Elle s'appellera désormais : « Association du Bas de Saint-Cloud pour la Protection des Sites et de l'Environnement ».

Le secteur du « Bas de Saint-Cloud » est limité par la Seine, la rue Dailly, la rue Feudon, la ligne S.N.C.F. basse et la rue du Val-d'Or.



Pour tous renseignements, écrire à M. KELLER, 44, quai Carnot, Saint-Cloud.



**LES AMIS DES FLEURS DE SAINT-CLOUD  
PROGRAMME DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 1977-1978**

**I. - ART OCCIDENTAL**

Centre Aéré : 7, rue Gounod, Saint-Cloud

- **Judi 15 décembre**, 9 h 30-11 h 30 - 14 h 30-16 h 30 : « Noël Exotique ».
- **Judi 19 janvier**, 9 h 30-11 h 30 - 14 h 30-16 h 30 : Panneau Décoratif (liège, laque, etc.).
- **Judi 2 février**, 9 h 30-11 h 30 - 14 h 30-16 h 30 : Bouquet « Beaubourg ». Bouquet contemporain (matériaux insolites).
- **Judi 16 février**, 9 h 30-11 h 30 - 14 h 30-16 h 30 : « Marché Fleuri » (fleurs, fruits, légumes).

**II. - ART JAPONAIS**

8, avenue Pozzo-di-Borgo, Saint-Cloud

- **Judi 8 décembre**, 10 h-11 h 30 - 14 h 30-16 h : « Bouquet à offrir » en éléments secs.
- **Judi 12 janvier, judi 26 janvier, judi 9 février, judi 23 février.**

**III. - COURS POUR ENFANTS**

8, avenue Pozzo-di-Borgo, Saint-Cloud

- **Mercredi 25 janvier**, 14 h 30 : Cours Benjamins. « Heureux Anniversaire ».

Pour tous renseignements : Tél. 602 69.23 ou 602 52.13

**ASSOCIATION DES PARALYSES  
DE FRANCE**

Environ 200 000 handicapés moteurs sont dénombrés actuellement en France. Accidents du travail, de la route, Sclérose en plaques et maladies diverses, font que le handicap est à la porte de chacun de nous. Brutalement il rejette celui qu'il frappe dans un ghetto de solitude dû à

- l'immobilité
- la difficulté d'expression

• la gêne des valides face à l'handicapé...

Si vous désirez nous aider à intensifier notre réseau d'Amitié et de Solidarité :

**Adressez-vous à ASSOCIATION DES PARALYSEES DE FRANCE**

Mme PELABON, Correspondante locale  
5, rue Henri-Regnault, 92210 Saint-Cloud  
Tél. 771 09.04

**LES AMIS DE SAINT-CLOUD**

L'Association « Les Amis de Saint-Cloud » vous convie à entendre le dimanche 18 décembre 1977 à 17 h 30 dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, place Charles-de-Gaulle, la conférence de M. Georges POISSON, écrivain, Conservateur en chef du musée de l'Île-de-France

« CETTE CURIEUSE FAMILLE DES ORLEANS »

Entrée libre.



## ACTIVITES DE L'ASTI

Alphabétisation	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14 h - 16 h - Maison de l'Amitié
	Lundi, mercredi : 20 h 30 - 22 h - Maison de l'Amitié
Atelier de Femmes Maghrébines	Mardi : 14 h - 16 h - 13, boulevard de la République (local de l'Eglise Réformée)
	Jeudi : 14 h - 16 h - 11, avenue Albert 1 <sup>er</sup> (face au dispensaire)
Enfants d'âge scolaire	Cours en langue espagnole (tous niveaux) - M.J.C., 7, rue Sevin-Vincent - horaires à préciser
	Cours en langue portugaise (tous niveaux) - M.J.C., 7, rue Sevin-Vincent : vendredi 17 h - 19 h
	Aide scolaire assurée à la demande par des jeunes du lycée et des étudiants
Accueil et renseignements divers	Dimanche : 10 h - 12 h lieu à préciser
Problèmes administratifs	Jeudi : 10 h - 12 h - Maison de l'Amitié
Législation et documentation	Mardi, vendredi : 14 h - 17 h - Maison de l'Amitié
Loisirs et Sports	M.J.C. et divers

- Par ailleurs l'A.S.T.I. doit répondre aux préoccupations à de nombreux cas particuliers.
- Pour tous renseignements concernant l'A.S.T.I., ou simple adhésion (cotisation : 30 francs) s'adresser à la Maison de l'Amitié (6, place Silly, Tél. 602 25.69) qui transmettra.

N.B. - A la demande de l'A.S.T.I., nous signalons que M. A. WITTENBERG exerce les fonctions de Secrétaire Général Adjoint.

## CLUBS DE L'AGE D'OR

La Présidente, Mme BOUYGUES, tient une permanence le mercredi de 15 à 17 heures, Salle Gounod, 14, rue des Ecoles (1<sup>er</sup> pallier).

Elle vous donnera tous renseignements sur :

- Les Sports :  
le lundi à 15 h 30 : yoga (14, rue des Ecoles) ;  
le mardi à 10 h 30 : gymnastique ; à 11 h 30 : piscine, 17, rue du Mont-Valérien.
- La Musique :  
le mardi à 15 heures : Chorale du Troisième Age (4, rue du Mont-Valérien).
- Les Arts :  
le mardi et le jeudi à 16 h 30 : dessin, peinture (M.J.C.) ;  
le jeudi et le samedi de 14 à 16 h : céramique (M.J.C.).

Ainsi que sur de nombreuses autres activités comme le cinéma du mercredi, l'université du Troisième Age, les baptêmes de l'air...



*Des activités des « Clubs de l'Age d'Or » le baptême de l'air est sans doute celui qui jouit du plus de popularité*

## GROUPEMENT POUR L'INSERTION DES HANDICAPES PHYSIQUES ILE-DE-FRANCE

Le G.I.H.P. (Groupement des Intellectuels handicapés physiques) a été créé par des handicapés en vue de rechercher des solutions pratiques, dans un idéal d'émancipation par la culture et le travail.

Il propose :

- une aide aux personnes handicapées pour leur **orientation et leur insertion** dans leurs études et leur travail ;
- une aide aux handicapés dans la **recherche d'un logement** et le placement dans les logements du G.I.H.P. : Foyers Universitaires de Nancy et d'Amiens ;
- la diffusion du **journal trimestriel « G.I.H.P.-Informations »**.

Les services en région parisienne sont assurés essentiellement par le G.I.H.P.-

Ile-de-France, 98, rue de la Porte-Jaune, 92210 Saint-Cloud. Tél. 771 74.90, 771 75.61, 602 93.93 (permanences).

## RHIN ET DANUBE

### Section de Saint-Cloud - Garches

Le 27 avril 1977, les membres de l'Amicale des Anciens de la Première Armée Française (Section Saint-Cloud-Garches) se sont réunis sous la présidence du Docteur VALENTIN qui a ouvert la séance.

Après que le compte-rendu de la participation de l'Association aux cérémonies du Souvenir eut été donné, diverses questions ont été examinées, dont le bilan financier pour l'exercice 1976.

La Section a, par ailleurs, renouvelé et complété son Bureau comme suit :

- Président : Docteur Michel VALENTIN, 52, rue de Garches, Saint-Cloud.
- Vice-Présidente : Mme Huguette PIGNEUR, 36, rue du 18-Juin, St-Cloud.
- Secrétaire : M. Roger DARFEUILLE, 9, rue Gounod, Saint-Cloud.
- Trésorier : M. Marcel GRANDIDIER, 19, rue du Calvaire, Saint-Cloud.
- Responsable de la Section Garches : M. Roger VOISIN, 90, Grande-Rue, Garches.
- Porte-Drapeau : M. Charles WINTER, 2, rue du 18-Juin, Saint-Cloud.
- Porte-Drapeau Adjoint : M. Charles TOUCHET, 8, rue Jean-Mermoz, Garches.
- Commissaire aux Comptes : M. Roger BORDIER, 12, allée du Maréchal-Foch, Saint-Cloud.

Pour tous renseignements s'adresser au Docteur VALENTIN, 52, rue de Garches, Saint-Cloud.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## INFORMATIONS SOCIALES

### SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

Mme LESSAULT, 9, avenue Bernard-Palissy	Dimanche 4 décembre
Mme MARECHAL, 47, rue Gounod	Dimanche 11 décembre
Mme MICLEA-RIBEROLLE, 4, Parc de la Bérengère	Dimanche 18 décembre
M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale	Dimanche 25 décembre
M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or	Dimanche 1 <sup>er</sup> janvier 1978

### VOUS ETES SALARIE VOUS AVEZ 60 ANS OU PLUS VOUS POUVEZ BENEFICIER DE LA PRE-RETRAITE

#### CONDITIONS POUR EN BENEFICIER :

- Etre âgé de plus de 60 ans entre le 11 juillet 1977 et le 31 mars 1978.
- Etre salarié de l'industrie et du commerce dont l'entreprise cotise à l'ASSEDIC.
- Avoir appartenu 10 ans à un régime de Sécurité Sociale.
- Justifier avoir appartenu à une ou plusieurs entreprises pendant une année continue au cours des 5 années précédant la démission.

#### QUI EST EXCLU ?

- Les non-salariés.
- Salariés des entreprises qui ne cotisent pas aux ASSEDIC.
- Personnes en mesure de bénéficier de la pension Sécurité Sociale au taux applicable à 65 ans et de la retraite complémentaire (anciens combattants, anciens internés ou déportés, travailleurs accomplissant des travaux pénibles, mères de famille ; parmi ces cas chacun doit voir son régime particulier).
- Femmes salariées qui ont cotisé 37 ans et demi.

#### AVANTAGES :

- Perception des ASSEDIC jusqu'à 65 ans (et 3 mois qui permettent la liquidation de la pension).

- Perception d'une allocation représentant au maximum 70 % du salaire brut ou 80 % du salaire net de référence.
- Droit aux prestations des assurances maladie.
- Droit aux prestations des assurances vieillesse.
- Droit aux prestations familiales.
- Acquisition des points de retraite sans cotiser.
- Bénéfice de l'indemnité de départ en retraite au moment de la cessation d'activité (suivant convention collective).

#### REGIME FISCAL :

- Les intéressés ne peuvent pas bénéficier des avantages spéciaux accordés aux personnes ayant plus de 65 ans.

- Ils ne pourront plus déduire les frais professionnels de leurs impôts puisqu'ils ne travaillent plus.

#### DEMARCHES A FAIRE A L'ORDRE :

- Se renseigner à l'ASSEDIC de son domicile avant d'entreprendre toute démarche. (Pour Saint-Cloud : 62, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt.)
- Remettre sa démission à son employeur.
- Demander le bénéfice à l'allocation (garantie de ressources).

#### CONTRAINTES :

- Ne plus exercer d'activité salariée (tout cumul est interdit).

### ILS SONT NOUVELLEMENT INSTALLES A SAINT-CLOUD

- Madame E. MORFOISSE-DROMBRY, Orthophoniste, vous informe de l'ouverture de son cabinet au :  
1, rue de Crillon  
Tél. 602 63.53
- Le Docteur Michel DERVILLE, Médecine Générale, vous informe de l'installation de son cabinet en association avec son père au :  
76, boulevard de la République  
Tél. 602 49.56
- Le Docteur Francis FRONTY, Pédiatre, vous informe de l'installation de son cabinet au :  
175, boulevard de la République  
Escalier 7  
Tél. 771 88.33



**La Croix Rouge  
est jeune**

## CROIX ROUGE FRANÇAISE

175, boulevard de la République  
Tél. 602 42.53, 771 88.63

### La Croix-Rouge propose...

Aux mamans qui travaillent de confier leurs enfants à la CRECHE FAMILIALE. Les enfants de 8 semaines à 3 ans sont confiés à des assistantes maternelles agréées par la Préfecture et qui reçoivent ceux-ci à leurs domiciles de 7 heures à 19 h 30. La crèche fonctionne grâce à une équipe responsable : pédiatre, puéricultrice, psychologue, infirmière et qui tient ses permanences 175, boulevard de la République

Tél. 771 88.63

du lundi au vendredi de 9 heures à 10 heures, le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous.

Une HALTE-GARDERIE qui reçoit les enfants de 3 mois à 5 ans tous les jours ouvrables, sauf le samedi, de 9 h 30 à 17 h 30.

Temps de garde minimum : 1 heure = 2 francs.

Temps de garde maximum par semaine = 20 heures.

Le personnel est diplômé : infirmière-puéricultrice, jardinière d'enfants et vous attend 3, avenue de Fougilleuse, porte 2

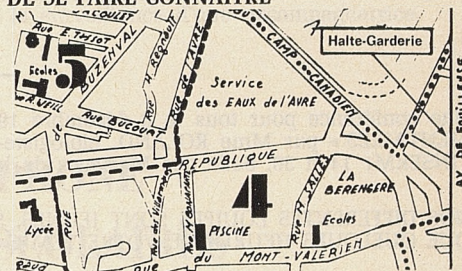
Tél. 602 37.37

### A besoin...

De candidates Assistantes maternelles, pour accueillir chez elles les enfants de 8 semaines à 3 ans dont les mamans travaillent. Les Assistantes maternelles reçoivent une formation Croix-Rouge.

Personnel salarié de la crèche, elles ont droit à des indemnités en cas d'absence des enfants, bénéficient de congés payés et conservent le droit au salaire unique.

### DE SE FAIRE CONNAITRE



Aux pré-retraités : des séances de gymnastique adaptées le lundi à 10 h 30, à l'ancienne poste avenue Foch.

Des activités physiques au rythme plus soutenu le mardi à 10 h 30 au gymnase de la piscine rue Marie-Bonaparte, suivis de séances dans la piscine le mardi à 12 heures (nageurs et non-nageurs).

— Encore de la gymnastique le jeudi à 10 h 30 au Foyer des Heures Claires, boulevard de la République.

— Le vendredi à 10 h 30 : marche et oxygénation dans le Parc de Saint-Cloud.

— Un stage par an, de ski de fond, pendant une semaine.



— De toutes les personnes du Troisième Age qui veulent rester en bonne forme physique afin d'encourager les animateurs à continuer.

## La Croix-Rouge propose...

- Une équipe de 50 secouristes présente aux postes de secours routiers urbains.
- La présence de ses bénévoles à des missions de caractère local : repas de l'amitié, assistance aux manifestations sportives, culturelles, aux excursions...

— Des ENSEIGNEMENTS gratuits tout au long de l'année de :

- SECOURISME (nouvelle session en février 1978).
  - SANTE AU FOYER (nouvelle session en février 1978).
  - D'AUXILIAIRE SANITAIRE (nouvelle session en février 1978).
- L'après-midi ou le soir.  
Inscriptions et renseignements : Tél. 602 42.53.

— Des bénévoles formées par ses soins pour garder votre enfant handicapé, chez vous quand vous devez vous absenter : Tél. 602 42.53.

— Des auxiliaires sanitaires pour libérer quelques heures dans la journée ceux qui ont des malades à domicile : Tél. 602 42.53.

Une conférence pour tous le 8 décembre 1977 : « DIETETIQUE ET ERREURS ALIMENTAIRES » par Mme ROLAND, biologiste-nutritionniste (section de nutrition à l'INSERM) 14 h 30, Salle des Mariages de la Mairie.

NOS DIFFERENTES EQUIPES SONT JEUNES, SYMPATHIQUES, DYNAMIQUES, VENEZ LES REJOINDRE, NOUS NE PRENDRONS QUE QUELQUES HEURES DE VOTRE TEMPS...

## A BESOIN...

- De nouveaux secouristes de tous âges.
- De bonnes volontés en plus grand nombre pour étoffer ses équipes opérationnelles.

De nombreuses bonnes volontés pour se former et agir

— De volontaires pour cette action de garde auprès des enfants handicapés : Tél. 602 42.53.

— De tous ceux qui désirent s'engager dans cette équipe d'aide auprès des malades à domicile.

DE VOTRE PRESENCE.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

# INFORMATIONS SCOLAIRES

## RAMASSAGE POUR LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI

NOM DU CENTRE	QUARTIER DESSERVI	OBSERVATIONS
Centre Aéré Gounod	8 h 15 Gare des Coteaux 8 h 20 Parkings 8 h 25 Boulevard J.-Peltier	
Centre de Loisirs de Montretout et du Centre	8 h 15 Bérengère 8 h 20 Fouilleuse	Départ des grands à Montretout Départ des petits au Centre

N.B. — Le retour est également assuré par les bus de la Ville à partir de 18 heures.

# RAMASSAGE SCOLAIRE

## 1977 - 1978

GROUPE SCOLAIRE	Nature et capacité du Bus	Quartier desservi	Fréquence	Enfants transportés	Observations
Pré-élémentaire Montretout	Ville 37 places	Pasteur Lelégard Porte Jaune	matin et soir	35	
Pré-élémentaire Centre	R.A.T.P. 20 places	Magenta République	matin et soir	20	
Elémentaire Centre (classes spécialisées)	Ville 12 places	République Mont-Valérien Jules-Peltier	matin et soir + samedi midi	14	2 rotations si nécessaire
Pré-élémentaire Coteaux	Ville 62 places	Eugénie 18 Juin de Lattre de Tassigny	matin et soir	42	Les enfants de C.P. de l'Ecole Elémentaire ont la possibilité d'utiliser ce bus dans la limite des places disponibles (voir liste nominative)
Elémentaire Coteaux	Ville			20	
Pré-élémentaire Coteaux	Ville	Eugénie 18 Juin	11 h 30 et 13 h 15		
Pré-élémentaire Val d'Or	Ville 37 places	Fouilleuse	matin et soir	14	Les enfants de C.P. et C.E.1 de l'Ecole Elémentaire ont la possibilité d'utiliser ce bus dans la limite des places disponibles (voir liste nominative)
Elémentaire Val d'Or	Ville			22	

N.B. — Tous ces transports sont effectués gratuitement par les Bus de la Ville sous la surveillance d'une accompagnatrice.

## LIGNES RÉGULIÈRES BUSPHONE DESSERVANT LES GROUPES SCOLAIRES (tarif 1 F par trajet)

GROUPE SCOLAIRE	Quartier desservi	Fréquence	Nombre d'enfants transportés
Elémentaire Montretout	Pasteur Lelégard Porte Jaune	matin et soir	matin 34
			soir 25
Elémentaire Centre et Saint-Pie X	Marie Bonaparte Belmontet 18 Juin Chevrillon	matin et soir	matin 8
			soir 10
Elémentaire Coteaux et cours privé des Coteaux	18 Juin Peltier Gâte-Ceps	11 h 35 et 13 h 15	15
Lycée	Marie Bonaparte Chevrillon 18 Juin Palissy Belmontet	8 h	20
		9 h	15
		14 h	10
Elémentaire Centre et Saint-Pie X	Magenta République	matin et soir	matin 3 soir 12

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## ARRETE PREFECTORAL RELATIF AUX CHIENS ET CHATS ERRANTS

### ARRETE :

**Article premier.** — Les chiens et chats errants et tous ceux qui seraient trouvés sur la voie publique, dans les champs et dans les bois, non munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur maître, ou ne présentant pas le tatouage d'identification, seront conduits à la fourrière et abattus après un délai de quatre jours ouvrables et francs s'ils n'ont point été réclamés et si le propriétaire reste inconnu.

Le délai est porté à huit jours pour les chiens et chats avec collier ou pour les chiens et chats portant la marque de leur maître ou un tatouage d'identification.

Doit être considéré comme errant tout chien ou chat inconnu et non immédiatement sous la surveillance de son maître.

**Article 2.** — Tout chien ou chat ayant mordu ou griffé une personne, même

s'il est vacciné contre la rage est, si l'on peut s'en saisir sans l'abattre, soumis par son propriétaire ou son détenteur et à ses frais à la surveillance d'un vétérinaire sanitaire pendant une durée de quinze jours conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> décembre 1976 susvisé.

Si le propriétaire est inconnu ou défaillant à la mise en demeure qui lui a été faite par l'autorité de police, celle-ci fera conduire l'animal à la fourrière où il sera soumis d'office dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, à la surveillance du vétérinaire sanitaire chargé de contrôler l'application des mesures de police sanitaire dans cet établissement.

Fait à Nanterre, le 4 juillet 1977  
Le Préfet, et par délégation

Le Secrétaire Général des Hauts-de-Seine  
A. OHREL

## LE COMMISSARIAT DE SAINT-CLOUD RAPPELLE

Que l'article R 37-3 du Code de la route, stipule que le stationnement unilatéral alterné des véhicules s'effectue dans les conditions suivantes :

- Du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue.
- Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.

Sauf dispositions contraires arrêtées par l'autorité municipale et dûment signalées, le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20 h 30 et 21 heures.

— Monsieur Gérard GUINARD vous informe de l'ouverture de son magasin de machines à écrire et à calculer au :  
38, rue Preschez à Saint-Cloud

## S. N. C. F.

### LIGNES SOUS-TENSION - DANGER

Le 15 septembre 1977, la S.N.C.F. a procédé à la mise sous tension des lignes aériennes installées sur les tronçons de Saint-Cloud à Versailles RD (ligne de Paris Saint-Lazare à Versailles RD) et de Saint-Cloud à Garches (ligne de Saint-Cloud à Saint-Nom-la-Bretèche) pour permettre la circulation de nouvelles rames alimentées par traction caténaire 25 kv. Des affiches ont été apposées dans les gares, signalant qu'il y a danger de mort à toucher ces lignes soit directement, soit par l'intermédiaire d'un objet quelconque.

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

	Janvier 1978	Février 1978	Mars 1978	Avril 1978	Mai 1978	Juin 1978
ZONE B MONTRETOUT-SUD .....	10-24	14-28	14-28	11-26	9-23	13-27
ZONE C COTEAUX .....	11-25	15	1-15-29	12-27	10-24	14-28
ZONE D MONTRETOUT-NORD .....	12-26	16	2-16-30	13-28	11-25	15-29
ZONE A CENTRE .....	13-27	17	3-17-31	14-29	12-26	16-30

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés : M. ARNAUD à Mme BARTHELEMY, M. CHARTIER à M. GUAY, M. HAINQUE à M. LEYMARIE. Mlle MESSENGER a été désignée comme secrétaire de séance à l'unanimité.

**Procès-verbal de la séance du 7 juillet 1977** adopté à l'unanimité.

**Procès-verbal de la séance du 4 septembre 1977** adopté à l'unanimité.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADOINTE SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

#### Monsieur le MAIRE

— présente M. LAURENT, nouveau Secrétaire Général, et M. GROSJEAN, nouveau Directeur des Services Techniques. Il leur souhaite à tous deux la bienvenue et forme des vœux pour la réussite de leur tâche. Il remercie M. HALLE et M. NEVEU, leurs prédécesseurs, pour le dévouement dont ils ont toujours fait preuve.

— fait part de l'installation du nouveau Commissaire de Police, M. ORSINI.

— signale le départ de Saint-Cloud de l'adjudant-chef DUTERTRE et l'arrivée de son remplaçant l'adjudant-chef FLAMENT.

— annonce l'inauguration, vendredi 30 septembre, de la nouvelle ligne électrifiée Paris-Versailles.

#### Monsieur BASSINET

— fait part du succès remporté par les spectacles de marionnettes (1 500 enfants) et le spectacle d'opérette pour le 3<sup>e</sup> âge, sous le chapiteau des Tréteaux de France, dans le cadre de la semaine culturelle de la Fête de Saint-Cloud. Il rappelle les différentes manifestations prévues jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

— souligne l'efficacité des services municipaux (services techniques et secrétariat général), notamment pour l'organisation de cette semaine culturelle et il les remercie de leur dévouement.

— annonce la reprise des Concerts de Saint-Cloud, ainsi que des conférences d'Arts et Loisirs. Les dates de ces manifestations paraîtront dans le Bulletin vert des associations du mois d'octobre.

#### Monsieur CUNY

— annonce l'octroi du permis de construire pour la première phase de l'opération de rénovation du Centre-Ville.

— donne la parole à M. LEFORT des YLOUSES qui fait le compte rendu de la Commission extra-municipale de l'Urbanisme.

— fait ensuite le point de certaines questions posées lors de cette C.E.M. d'Urbanisme.

#### Madame BRUNAU

— donne le compte rendu des travaux faits pendant les vacances dans les bâtiments scolaires et communaux.

Ces travaux ont été menés à bien grâce à la vigilance de MM. BANES et MAURY, ingénieurs et malgré les difficultés dues aux congés dans les entreprises.

#### Monsieur VINSON

— fait part des bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée la rentrée scolaire.

— signale que l'école de la Fouilleuse n'a pas été ouverte, celle du Val d'Or ayant pu accueillir les enfants de l'immeuble H.L.M. de la Z.A.C. Fouilleuse.

— indique que l'âge d'accueil dans toutes les écoles pré-élémentaires s'est situé à 2 ans et demi, sauf à Montretout, grâce à la modification de la carte scolaire.

— fait part de l'organisation du ramassage scolaire afin de permettre aux enfants de se rendre rapidement dans leur école.

#### Madame BARTHELEMY pour le Docteur ARNAUD

— signale qu'une réunion concernant l'emploi des jeunes aura lieu prochainement à laquelle prendront part : les jeunes de moins de 25 ans à la recherche d'un emploi, le représentant du Ministère du Travail, les responsables des associations de jeunes, le responsable de l'Agence de l'Emploi, la Directrice du C.E.T. et les Adjointes responsables.

— fait le point de fréquentation des crèches municipales, P.M.I. et C.R.F.

— donne un bref compte rendu des vacances des Personnes Agées à Kairon, et fait part des possibilités de vacances à l'hôtel Lydia Plaja à Port-Barcarès et éventuellement aux Baléares.

**Monsieur ROCHICCIOLI**

— annonce le départ des deux premiers séjours de classes transplantées : deux classes de l'école du Val d'Or pour Tamié et deux classes de l'école de Montretout pour Saint-Brévin.

— signale la réunion avec projection de photos et film concernant les colonies de juillet et août à Tamié, le samedi 24 septembre à 15 heures.

— donne un aperçu de la reprise des différentes disciplines sportives à Saint-Cloud.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE**  
dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

**M. le Maire** fait approuver par le Conseil Municipal les décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir.

Il s'agit notamment de la signature de huit contrats divers.

**DELIBERATIONS**

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

— VU l'avis favorable de M. le Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan,

— ADOPTE le budget supplémentaire de la ville pour l'exercice 1977 qui s'équilibre à **18 617 666,46 F.** et, abstraction faite du transfert de crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement (soit 1 503 999,49 F) s'établit comme suit en mouvements réels :

I. - DEPENSES	Section investissement	Section fonctionnement	TOTAL
Reports de 1976 .....	10 346 685,92	2 245 422,00	12 592 107,92
Dépenses nouvelles ....	2 037 089,17	2 484 469,88	4 521 559,05
	12 383 775,09	4 729 891,88	17 113 666,97
<b>II. - RECETTES</b>			
Reports de 1976 .....	10 354 678,60	4 368 198,95	14 722 877,55
Recettes nouvelles .....	525 097,00	1 865 692,42	2 390 789,42
	10 878 775,60	6 233 891,37	17 113 666,97

— ADOPTE le Budget supplémentaire du Service de l'Assainissement pour l'exercice 1977.

I. - DEPENSES	Section investissement	Section fonctionnement	TOTAL
Reports de 1976 .....	699 268,62	37 000,00	736 268,62
Dépenses nouvelles ....	269 103,27	322 603,27	591 706,54
	968 371,89	359 603,27	1 327 975,16
<b>II - RECETTES</b>			
Reports de 1976 .....	699 268,62	359 603,27	1 058 871,89
Recettes nouvelles .....	269 103,27	—	269 103,27
	968 371,89	359 603,27	1 327 975,16



— ACCORDE pour 1977 des subventions complémentaires aux organismes et associations suivants :

- U.A.S. Saint-Cloud ..... 10 000 F
  - École de Musique ..... 63 000 F
  - Association pour la gestion de l'Ensemble Sportif des Tourneroches ..... 40 000 F
  - Association des Habitants de la Béren-gère ..... 13 000 F
- ACCORDE pour 1977 une subvention exception-

nelle de 10 000 F aux « Sinistrés du Sud-Ouest des 8 et 9 juillet 1977 ».

— EMET un avis favorable à l'approbation du Compte de gestion du Trésorier Principal, Receveur Municipal de la Ville de Saint-Cloud, pour les opérations de l'exercice 1976 pour la Ville et pour le Service de l'Assainissement.

— ACCORDE pour 1977 une subvention exceptionnelle de 10 000 F à l'Association des Résidences pour Personnes Agées (A.R.E.P.A.).

— ADOPTE le tarif ci-après, concernant l'insertion de textes publicitaires dans le Bulletin Municipal à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1978.

FORMAT	ORDINAIRE				QUADRICHROME			
	Au numéro		A l'année (1)		Au numéro		A l'année (1)	
	Prix total	Dont TVA	Prix total	Dont TVA	Prix total	Dont TVA	Prix total	Dont TVA
1 page .....	2 580	387	10 320	1 548	3 750	563	15 000	2 250
1/2 page .....	1 500	225	6 000	900	2 250	338	9 000	1 350
1/4 page .....	775	117	3 100	465	1 200	180	4 800	720
1/8 page .....	410	62	1 640	246				
1/16 page .....	210	32	840	126				

(1) 4 fois le prix au numéro pour 5 parutions.

Les frais de clichés sont à la charge des annonceurs.

— Précise que les frais de clichés sont à la charge des annonceurs.

— DECIDE que le produit de la recette de la soirée de gala du jeudi 29 septembre : « Dom Juan » de Molière, organisée au profit de la Croix-Rouge Française, dans le cadre de la Fête de Saint-Cloud, sera versé intégralement au comité de cette association.

— AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 1 au marché du 30 juillet 1975, approuvé le 9 octobre 1975, passé avec les entreprises :

- Les Electriciens de France VERGER et DELPORTE,
- JACKSOR (lot insonorisation),
- La Fenêtre Automatique (lot menuiserie métallique).

— AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 1 au marché du 13 janvier 1976 approuvé le 28 juin 1976, passé avec l'entreprise La Fenêtre Automatique (lot volets roulants).

— DECIDE l'ouverture de seize classes transplantées au Centre Alpin de Tamié et au Centre Marin de Saint-Brévin au cours de l'année 1977-1978.

— DESIGNÉ :

- M. BONNET Eugène, Maire de Balma, Haute-Garonne,
- M. DUPREZ René, Maire de Jeaulin, Nord,
- M. JULIEN Michel, Adjoint au Maire de Maubeuge, Nord,

- de ROCCA SERRA L.F., Maire de Levie, Corse, comme représentants des collectivités locales au sein du Conseil d'Administration de la C.N.R.A.C.L. (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

— DECIDE d'annuler dans la délibération du 24 avril 1972 le paragraphe concernant le logement du Secrétaire Général de loger gratuitement par nécessité absolue de service :

- le Secrétaire Général de la Mairie,
- le gardien du groupe scolaire de Fouilleuse.

— AUTORISE le Maire à signer un contrat préliminaire entre la Ville, la SARER et le LOGEMENT FRANÇAIS visant à :

- définir les parts respectives de la Ville et de la SARER de la partie du Commissariat de Sécurité Publique non financée par le Ministère de l'Intérieur,
- permettre à la Ville de s'acquitter vis-à-vis du LOGEMENT FRANÇAIS de sa part de cette réalisation.

Monsieur le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

JEUDI 3 NOVEMBRE 1977 A 21 HEURES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

# ETAT CIVIL

du 15 Juillet au 5 Octobre 1977

## NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Mina Asri - Carole Moine - Sandra Pannier - Karyn Guibal - Nathalie Héritier - Malika Ben Mohamed - Sébastien Chasseriaud - Laurence Hong - Julie Poupény - Julien Uguen - Sébastien Pavageau - Rémi-Gaston Simon - Faréda Askour - Sandrine Gomes - Christophe Pribile - Marjorie Druvent - Julien Couvrechef - Natacha Bulot - Cécile Pipet - Sophia Maria Teixeira - Virginie Massol - Stéphane Régy - José Lourenço - Vanessa Roulland - Sandra Liagre - Christelle Bober - Karen Erath - Anne-Laure Mauger - Alexandre Brodbeck - Anne-Laure Dambournet - Fondjeu Takougang - Benjamin Marcorelles - Leonardo Lachado - Matthias Kuhn - Yann Nguyen-Van-Tin - Henri Darnaud - Jean Giraud - Anne-Sophie Laser - Pénélope Virag - Samira Ouarraoui - Irène Breslavtzev - Patricia Lantenant - Olivier Ganansia - Marc Bule - Magali Rey - Michel Julien - Anne Brizay - Anne Griffon - Laurence Joop - Emmanuel Arvy - Florence Mellot - Xavier Faucher - Maude Staadal - Frédéric Deiss - Julien Suzuki - Sabrina Jodeau - Clémence Huntzinger - Thibault Laporte - Antoine Talon - Marie Vidal - Edouard Schmitt - Carole Forest - Marine Legrand - Valérie Nassau - Karim Adil - Stéphanie Indeau - Céline Le Pêcheur - Vanessa Djian - Stéphanie Besseyre des Horts - Alice Miguet - Gwenaël Lozahic - Constance Mautin - Thibaut Guérard - Karen Durand - Saima Houari - Stéphanie Manceau - Victor Cassé - Emmanuel Labroue - Laëtitia Fontaine - Olivier Chenet - Sarah Berrebi - Dorothée Saucias - Delphine Hyafil - Karine Pelliciaro - Camille Thomé - Xavier Ridet.

## MARIAGES

Alain Spitzer et Elizabeth Boyer - Pascal Michel et Perrine Allot - Gérald Brémaud et Patricia Mignaton - Hervé Bertin et Christine Mortain - Alain Balagny et Sylvie Hermeline - Jean-Gabriel Wolff et Brigitte Thébault - Georges de Beauregard et Bruna Drigo - Stéphane Cousin et Jacqueline Garnier - Patrick Fourquette et Sabine Thomsen - Georges Philbert - Maria Da Costa Janela - Jean Palmot et Christine Louis - Joël Le Dù et Martine Penru - Jean-Marie Bault et Colette Peter - Paul Friedel et Brigitte Fontès - Lucien Ivorra et Claudine Demazeux - Daniel Guerrito et Marie-Juliette Bais - Jean-Pierre Vander Meiren et Catherine Lambert - Jean-Charles Bergerioux et Brigitte Guichaoua - Jean-Paul Victor et Claudine Perrin - Patrick Delcourt et Catherine Boynton - Patrick Héron et Dominique Tallon - William Rochelet et Nicole Lannerée - Philippe Gaches et Françoise King - Mohamed Ben Jemaa et Madeleine Keller - Philippe Harang et Monique Beaux - Philippe Gerardin et Marie-Claude Vorbe - Jean Grasset et Béatrice Nauton-Fourteu - Hubert Jouan de Kervénoaël et Corinne Van Baren - Jules Mérouze et Dominique Clermont - Léon Stevner et Marie Duris - Jean-Claude Moriceau et Martine Bonéat - Marc Racine et Marie-Martine Nedjib - Michaël Holt et Lysel Conte - Olivier Dusanter et Isabelle Fourt - Bernard Garibal et Dominique Yerles - Jean-Patrick Galopin et Claire Bouchard - Michel Hoche et Maysa Nunes Camara - Jacques Basset et Joëlle Maillot - Dominique de Villelongue et Catherine Maltaverne - Laurent Ventura et Marie-Hélène Bravard - Fernando Teixeira Lopes Gomes et Edith Lépine - Antonio Mullor y Lopez et Marinette Isserte.

## DECES

André Charrier - André Paillet - Geneviève Montagnon, ép. Racine - Germaine Hervouët des Forges, Vve Ghebali - André Olivier - José Maria de Carvalho Barroco de Melo - Lionel Bouvier - Gabriel Le Madec - Amélie Pommier - Louise Desforges, Vve Lizabault - Maurice Giron - Germaine Fiévet - Louise Simon, Vve Ménière - Louis Malmontet - Pierre Dantan - Alice Burel, Vve Jonquay - Gustave Monier - Léon Louise Eugène, Vve Dumausé - Andrée Vingtergnier, Vve de Looze - Lucienne Pacary, Vve Finkelstein - André Diot - Louise Lallement - Rafaëlle Goaoe - Henriette Klein, Vve Lang - Marguerite d'Aine Toustain de la Richerie - Renée Tenaille, ép. Renaud - Louis Bajat - Robert Risch - Antoine Glazener - Antonio Estevan - André Besnard - Andréas Winding - Yvonne Rogueda, Vve Floquet - William Green - Fernand Mazé - Maximina de Castro, Vve Konopatoff - Flore Le Poutre, Vve Montens - Robert Soreau - Françoise Lefèvre - Georgette Boulmier, Vve Colson - Marie Penot, Vve Sodore - Michel Bonnet - Roger Chauveau - Raymond Charvillat - Marcelle Christien - René Morel - Paul Pierson - Gilberte Martin, Vve Marinovic - Henriette Donnadiou, Vve Villate - André Parisot - Etienne Pons - Marie de Vial, Vve Dousau - Fanny Laskowski, ép. Moszkowicz - Jeanne Daudin - Patrick Lesimple - Francis Bonnet - Madeleine Bochart, ép. Toulemonde - Roger Kirsch - Louise Cros, ép. Bessière - Paul Métivet - Didier Le Brun - Etienne Rottambourg - Suzanne Le Pennec, Vve Morvan - Julien Willem - Marie Bonnigal, Vve Bougerol - Julien Michel - Marie Fournier de Lachaux, ép. de la Bigne de Villeneuve - Antoinette Ulmo, Vve Lang - Jacques Arcache - Ephrem Aïn - Johanna Elstrodt, ép. Cornillot-Clément - Marie Hamon, Vve Laporte.

## L'AUBERGE DU BONHEUR

Sa terrasse - Son jardin - Son cadre  
SPECIALITES VIETNAMIENNES ET CHINOISES  
DINERS D'AFFAIRES

- 6 bis, allée des Vergers, 92380 GARCHES
  - 20 bis, rue de Suresnes, 92420 VAUCRESSON
- Tél. 701 06.66

## Patricia CARPIER

INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT  
ASSURE TOUS SOINS A DOMICILE  
(piqûres, pansements, perfusions)

178, boulevard de la République, SAINT-CLOUD Tél. 771 09.73

*Troc et Trouvailles*  
Dépôt-Vente, Location VETEMENTS et ACCESSOIRES  
de 13 heures à 19 heures sauf Dimanche et Lundi  
58, rue Royale Tél. : 602.67.81

*Atelier Ginou*

DESSIN - PEINTURE  
MÉTAL - CUIR  
EMAUX - CÉRAMIQUES  
ENFANTS et ADULTES

17, rue Ernest Tissot, 92210 Saint-Cloud - Tél. 771 81.12

## UTILISEZ LE BUSPHONE : 602 84-84

Associations, Commerçants, Particuliers, des jetons de 2 F sont à votre disposition :  
en grande quantité, au Centre de Coordination (garage municipal, 2, rue E.Tissot)  
en petite quantité, à la gare routière du Pont de Saint-Cloud

Jacqueline Jolly  
ESTHETICIENNE

SOINS DE BEAUTE  
EPILATION  
BRONZAGE

40, rue du Mont-Valérien, SAINT-CLOUD - Tél. 771 60.09

PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE  
MAÇONNERIE - CARRELAGE - CUISINE  
installations, transformations, dépannages

Raymond RUIN, Artisan

43, rue Royale, SAINT-CLOUD Tél. 602 37.17

tous les corps d'état : un seul service !



# ARCOBA

groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment  
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 7171

étudie  
chiffre  
organise  
réalise tous vos travaux neuf et ancien

## Bois et Menuiserie de Montretout

Ets ROTHE Tél. 771 83.57

Bois au détail

DECOUPE PANNEAUX SUR MESURES  
MOULURES - TASSEaux - PLACARDS KZ

2, rue Joseph-Leguay, 92 SAINT-CLOUD

## ATELIER d'Eveil et d'Initiations Artistiques

Dessins - Couleurs - Travaux manuels  
Lectures commentées - Ecoute de musique  
Bibliothèque - Documentations variées

Atelier sur jardin  
Enfants de 2 ans 1/2 à 14 ans  
Petits groupes suivant âges

Renseignements : Catherine Mainson

99, rue des Tennerolles

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 82.94



ANTIQUAIRE  
Recherche pour clients  
Meubles et bibelots anciens  
Statues de Jardin

Expertises - Partages  
**AU CHARME  
DU PASSÉ**

56, rue Gounod - 92 Saint-Cloud  
Tél : 602.50.91



LUTHFI BECKER

Facteur d'Instruments de Musique Ancienne  
VIOLES de GAMBE, LUTHS, GUITARES BAROQUES...

TOUTES RESTAURATIONS  
SUR VIOLONS, VIOLONCELLES ET CONTREBASSES  
FOURNITURES DE CORDES ET ACCESSOIRES

42, rue Gounod, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 68.76

Venir de préférence l'après-midi de 15 heures à 19 heures  
Fermé le lundi

winterthur assurances

C. DAUPHIN

27, RUE PASTEUR, 92210 SAINT-CLOUD TEL. 602 89.02

CONDITIONS PREFERENTIELLES  
RESERVE MEMBRES U.A.S. SAINT-CLOUD  
MULTIRISQUES HABITATIONS



Irina MELIKOFF

Professeur de YOGA

Agréée par l'Ecole Française de Yoga  
vous informe de l'ouverture de ses cours

78, bd de la République, 92210 Saint-Cloud 602 51.23

**YOGA**

à SAINT-CLOUD

par membre enseignant affilié à la F.F.Y. sous contrôle médical  
3 bis, RUE DU MONT-VALERIEN TEL. 771 07.47

**MYSTERE 10**

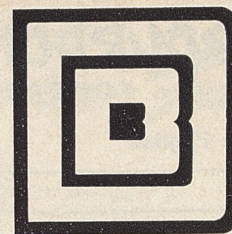
**FAN JET FALCON 10**

L'AVION D'AFFAIRES  
ET DE LIAISON



**AVIONS MARCEL DASSAULT**

**BANQUE**  
de **BAECQUE BEAU**  
votre Banque Privée  
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

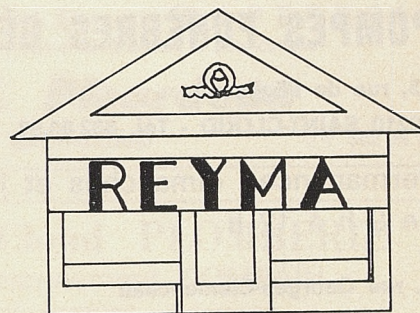
602 30.19  
602 45.61

PRET A PORTER

**“REYMA”**

vous présente sa nouvelle collection  
Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas - 602 55.21



**STUDIO de SAINT-CLOUD**

R. LOMPRESZ  
**PHOTOGRAPHE**

PORTRAIT  
MARIAGE  
IDENTITES MINUTE

INDUSTRIE (tous déplacements)  
VENTE  
ENCADREMENTS

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE  
charpentes - escaliers - agencements

**H UET s.a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

**L' A. I. S. P. - METRA**

ASSOCIATION de MEDECINE du TRAVAIL de  
SURESNES - PUTEAUX et SAINT-CLOUD

Tous vos problèmes de Médecine du Travail assurés

CENTRE MEDICAL  
BUREAUX DE LA COLLINE

Téléphone 602 10.60

## **BOURDOISEAU** FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

## **TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS** **Entreprise Marcel PLANTIVAUD**

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD  
Tél. 602 65.35 - 602 65.36

## **POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES**

15, rue de l'Eglise  
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau  
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

## **PEINTURE - DECORATION**

## **Raymond LAMPENS**

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 602 67.35



## *Jeanine Rosset* *Christine Rosset*

DANSE CLASSIQUE, 1/2 POINTES  
DANSE MODERNE, JAZZ  
GYMNASTIQUE - RELAXATION

*Cours pour enfants*

*Garçons et filles*  
*Etudiants - Adultes*  
*Personnes âgées*

Tél. 602 20.37

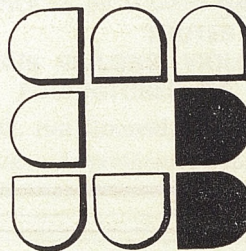
82, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

## **TAILLEUR - COUTURIER**

## **Giraudet**

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE  
DECORATION  
RAVALEMENTS  
VITRERIE  
REVETEMENTS MURAUX

## **BALAC s. a.**

138, rue Tahère  
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84



## **INTERIM**

tout personnel de bureau

GALERIE MARCHANDE  
602 42.39

140 Bureaux de la Colline  
92213 SAINT-CLOUD

## **PATSYL**

*habille les enfants de 0 à 10 ans*

(Marèse - Dan Jean - Laurent Babybotte)  
Dépositaire des Laines ANNY BLATT

RESIDENCE BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 67.25



## **PEDICURE MEDICALE**

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

**771.84.03** 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

## **M. ESTEVES & Cie**

Carrelage - Terrassement - Démolition  
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

**PAYSAGISTES**

Parcs et jardins  
Terrains de Sports

ENTREPRISE

**A. CANTIN et Fils s.a.**

13, rue Sevin-Vincent

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 89.25

*Le Chapelin - Fretz*



**CRÉATION FLORALE**

14, rue de l'église 602 04.14  
113, galerie shopping de la colline 602 23.37  
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille  
vos  
enfants  
de la  
naissance  
à 16 ans

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**

Dépôt central de journaux et publications

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12



**paul dahl**

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45  
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME  
LICENCE MAGNETI-MARELLI  
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

**Saint-Cloud PLOMBERIE**

Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE  
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

28, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 04.16

# **GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.**

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 46.25

602 98.12

**ACCESSOIRES**

**DISTRIBUTEUR**

**PNEUS**

**VOLVO - MAZDA - BLMC**

**AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR**

**ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION**

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

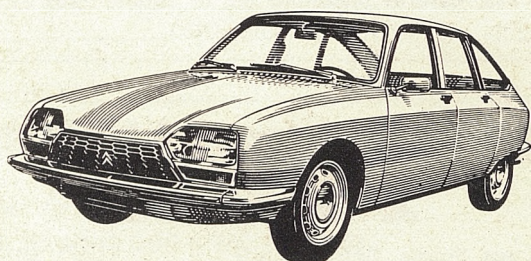
Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

Station-Service - Lavage - Graissage

R.C. Versailles 55 B 105

# CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE  
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION  
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

## LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS

### Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépeussierage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE  
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

### TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18



CADEAUX  
GADGETS  
LISTE DE MARIAGE  
JOUETS

## La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE  
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD  
Tél. 602 19.80

# TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

## De vrais professionnels

PROFITEZ DU SIEGE SOCIAL NATIONAL DU GROUPE DANS VOTRE CANTON POUR VOUS ADRESSER EXCEPTIONNELLEMENT ET DIRECTEMENT A NOS SERVICES CENTRAUX TANT EN MATIERE DE TAPIS ET MOQUETTES QU'EN MATIERE DE DECORATION, TISSUS D'AMEUBLEMENT, TENTURES MURALES, VOILAGES ET TOUS REVETEMENTS DE SOL ET MUR. DE PLUS, TOUS LES TAPIS D'ORIENT ET D'EXTREME-ORIENT QUE LE GROUPE IMPORTE ET DIFFUSE PAR SES 50 MAGASINS REPARTIS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL SONT TOUS PREALABLEMENT EXPERTISES ET ESTAMPILLES A SAINT-CLOUD ET VOUS POUVEZ, AVANT REPARTITION, CHOISIR LES PLUS BELLES PIECES AVEC CONDITIONS SPECIALES.

**5, avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02**